

Communauté de communes du Pays Mornantais

>>> www.copamo.fr

Rapport d'activités année 2015



L'Espace COPAMO : un équipement BBC de 2116m² qui répond aux besoins fonctionnels de regroupement des services et d'accueil centralisé du public

16 communes, un territoire



2015

PREAMBULE

Le présent rapport d'activités a pour vocation :

- de reprendre les grands axes des politiques communautaires et des actions menées par la Communauté de Communes du Pays Mornantais
- de présenter par délégation et par compétence, les données collectées, les faits marquants de l'année, des repères...
- de livrer une information pertinente sur la situation comptable et budgétaire de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que chaque établissement public de coopération intercommunale établit un rapport annuel d'activités, qui doit être adressé à chaque Maire des communes membres, accompagné du compte administratif avant le 30 septembre. Ce rapport fait l'objet d'une présentation par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus. La loi ne prévoit en revanche ni la forme ni le contenu, qui sont donc totalement libres.

MOT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs les Maires, Maires-Adjointes et Conseillers Municipaux, chers collègues,

L'année 2015 a été marquée par la réalisation et l'aboutissement de plusieurs projets structurants pour notre territoire. Ils témoignent de notre dynamisme et de notre capacité à travailler ensemble.

En premier lieu, l'ouverture du nouveau Centre Aquatique : cet ouvrage remplace l'ancienne piscine, qui après 40 ans de service, lui cède sa place, souhaitons la même longévité à ce nouvel équipement. Son démarrage nécessite encore des adaptations afin d'optimiser son fonctionnement, aussi les services et les élus y travaillent avec méthodologie et assiduité.

L'extension de la gendarmerie, la voirie de l'avenue du Pays Mornantais, l'Espace COPAMO et ses abords constituent les autres réalisations de cette année 2015. Ces projets permettent une amélioration et des avancées de l'action publique auxquelles les administrés de nos communes seront sensibles.

La Collectivité a porté ces investissements, décidés au cours du mandat précédent, alors que tout le monde s'accorde à regretter la baisse de l'investissement public, générateur d'activité et d'emplois pour les territoires. Ces choix indispensables à l'économie du territoire et voulus par les élus, pèsent sur le budget de la Collectivité, d'autant plus que les évolutions imposées par la Loi NOTRe, votée en juin 2015, et les Lois de finances sur le second semestre alourdissent encore nos contraintes financières.

Dans ce rapport d'activités, nous pouvons mesurer la richesse des actions conduites par la Collectivité et les services. Cette dynamique a souvent été une marque d'identité pour la COPAMO et le territoire. Je souhaite m'inscrire dans cette tradition de territoire innovant.

Le Projet de Territoire rédigé en 2015 confirme notre volonté d'être un territoire de projets. La Collectivité doit accompagner cette volonté en se transformant et en définissant de nouvelles formes d'actions moins coûteuses en veillant à se recentrer et à renforcer nos compétences tout en évitant les dispersions, pour que nous soyons toujours une Collectivité innovante, actrice du développement de notre territoire.

2016 s'annonce comme une année charnière pour la vie des collectivités territoriales. Pour réussir et maîtriser ces évolutions souhaitées par le législateur, il est maintenant nécessaire d'agir et d'évoluer ensemble dans la mise en œuvre de notre Plan de Mandat et dans notre démarche de mutualisation et d'optimisation de nos ressources. C'est ainsi que la COPAMO restera une terre d'innovation.

Thierry Badel,
Président



SOMMAIRE

<u>I Informations générales</u>	N° pages
➤ Opérations et évènements marquants 2015	5
➤ Les compétences	9
➤ Le fonctionnement	10
▪ Représentation des communes	
▪ Processus de prises de décisions	
▪ Organisation décisionnaire	
➤ Les moyens et ressources	15
<u>II Rapports d'activités des politiques menées par délégation</u>	
➤ Aménagement de l'Espace	17
▪ Aménagement du territoire – urbanisme	18
▪ Habitat	19
▪ Agriculture – espaces naturels	21
▪ Economie	25
▪ Aménagement touristique – gîte les Arches	27
▪ Déplacements	29
▪ Voirie	30
➤ Services à la personne	33
▪ Enfance – jeunesse	34
▪ Emploi – formation	40
▪ Solidarité	43
➤ Ressources intercommunales	46
▪ Ressources humaines	47
▪ Finances – commande publique	49
▪ Administration générale – sécurité juridique	51
▪ Patrimoine – interventions techniques	55
▪ Animation des équipements	57
➤ Communication, mutualisation et relations extérieures	60
▪ Communication	61
▪ Système d'information	63
▪ Géomatique	65
▪ Culture	67
▪ Développement durable	69
<u>III Annexes</u>	
➤ Annexe 1 : Délibération n° 043/14	72
➤ Annexe 2 : Délibération n° 053/14	74
➤ Annexe 3 : Délibération n° 054/14	82
➤ Annexe 4 : Organigramme des services	88

OPERATIONS ET EVENEMENTS MARQUANTS 2015

Inauguration de l'extension de la gendarmerie de Mornant

C'est le 10 avril que s'est déroulée l'inauguration de l'extension de la gendarmerie de Mornant, en présence de nombreux gendarmes et élus. De nouveaux locaux administratifs et techniques, une salle de garde à vue ainsi que 11 logements supplémentaires sont venus s'ajouter aux bâtiments existants.



Rassemblement des élus à Saint Sorlin autour du Projet de Territoire

Le 30 mai, les élus des 16 communes du Pays Mornantais se sont réunis pour travailler ensemble sur les enjeux que notre territoire aura à relever de 2015 à 2025 dans les domaines des déplacements, du vieillissement de la population, de la diversification économique et de l'économie foncière. Ce travail préparatoire aux prochaines Universités du Pays Mornantais s'inscrit dans la continuité de celui que les élus avaient réalisé en octobre 2014 sur les thématiques : développement durable, services à la personne, aménagement de l'espace.



« Ensemble, faisons cause commune » : mobilisation des élus à Saint Maurice-sur-Dargoire

Le 15 septembre, les élus du Pays Mornantais se sont réunis à Saint Maurice-sur-Dargoire pour la mobilisation « Ensemble, faisons cause commune » afin d'alerter les pouvoirs publics et les administrés des conséquences négatives que la baisse drastique des dotations de l'Etat pourrait engendrer sur l'investissement et les services publics locaux.



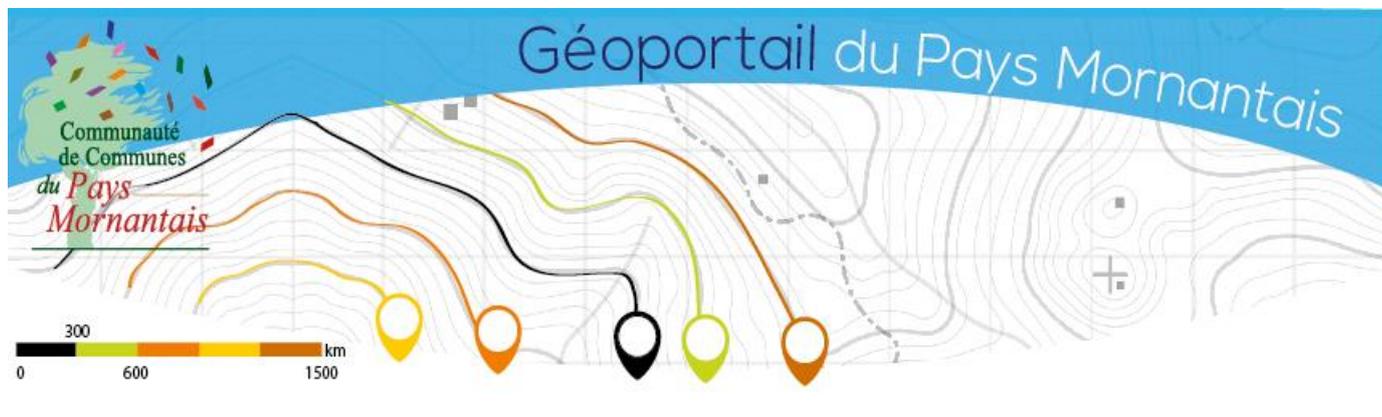
Inauguration du réseau des bibliothèques

Le 18 septembre, juste avant la présentation de la saison culturelle de l'Espace Jean Carnet, a eu lieu le lancement du réseau des bibliothèques qui permet à chaque citoyen du territoire d'accéder à l'offre de toutes les bibliothèques du Pays Mornantais par l'intermédiaire d'un portail web.



Ouverture d'un géoportail SIG pour le Pays Mornantais

Le 21 septembre a été ouvert le géoportail SIG mis à la disposition des 16 communes par la COPAMO afin de leur permettre de répondre à toutes les questions relatives au cadastre et aux documents d'urbanisme. Ce géoportail permet en effet la consultation d'informations géographiques, la réalisation de cartes et la création de projets. Dans un premier temps, le géoportail est ouvert aux 16 mairies du territoire, puis dans un deuxième temps, il sera accessible au grand public.



Signature de la charte Zérophyto

La charte Zérophyto a été signée le 22 septembre par la COPAMO et les partenaires suivants : SMAGGA (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon), DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt), FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) et FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles). Par cette signature, la COPAMO s'engage à réaliser un plan de désherbage de ses espaces publics, à former son personnel à l'utilisation de méthodes alternatives, à supprimer à terme les pesticides sur tous les espaces publics. Les partenaires signataires s'engagent à accompagner la Collectivité dans sa démarche.

Inauguration du Centre aquatique « Les bassins de l'Aqueduc »

C'est le 25 septembre qu'a été inauguré le Centre aquatique « Les bassins de l'Aqueduc » qui a ouvert au public le 5 octobre. A l'issue des discours officiels et du traditionnel « coupé de ruban », les invités ont été conviés à découvrir ce bel équipement qui peut accueillir jusqu'à 650 personnes en hiver et 930 en été. Ce centre aquatique est composé d'un bassin sportif de 2 m de profondeur, d'un bassin d'activités équipé d'un plancher mobile de 0 à 1,25 m, d'un bassin ludique avec des banquettes massantes et un couloir de nage à contre-courant, un îlot aux enfants avec un bassin ludique, une pataugeoire et des jeux d'eau, un espace de bien-être avec hammam, spa, saunas, salle de détente et plage privée, un pentagliss de 19 m de long. Cet équipement est placé sous le signe du développement durable pour répondre à une faible consommation énergétique et à une gestion économe de l'eau avec un système innovant de filtration par billes de verre et une cuve de récupération des eaux de pluie.



Universités du Pays Mornantais

Les Universités du Pays Mornantais se sont déroulées le 7 novembre à Saint Didier-sous-Riverie avec comme thème le Projet de Territoire à horizon 2030. Ces Universités ont rassemblé plus de 70 élus et avaient pour but de mettre en commun et de valider le fruit des nombreux ateliers thématiques organisés durant les mois précédents et de donner la parole à chacun pour enrichir ce travail collectif qui va permettre désormais de passer à la rédaction du Projet de Territoire. Ainsi, les élus communaux et communautaires ont pu débattre autour de 5 enjeux majeurs pour notre territoire :

- Un territoire solidaire
- Un territoire pour entreprendre
- Vers un territoire à énergie positive
- Un territoire de villages en réseaux
- Vers un territoire participatif.



Signature de la charte d'engagement Projet de rénovation urbaine

Le 21 décembre, la charte d'engagement du Projet de rénovation urbaine a été signée par les trois parties : les communes de Mornant et Soucieu-en-Jarrest et la COPAMO, en présence des services de l'Etat. Cette charte précise les modalités de gouvernance de ce projet de revitalisation économique et sociale des bourgs des deux communes, qui s'inscrit dans une logique de développement du Pays Mornantais.



LES COMPETENCES

Compétences Obligatoires	Compétences Optionnelles	Compétences facultatives
Aménagement de l'espace :	Voirie :	Aménagement touristique :
<p>Etudes sur les transports et déplacements. Est d'intérêt communautaire l'ensemble des réflexions, actions, projets ou dispositifs concourant à renforcer la cohérence territoriale en matière de déplacements et de transports dont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la concertation avec les partenaires et les autorités organisatrices de transports, - la réflexion relative à la multifonctionnalité des voies, aux liaisons « douces » (études et signalétiques), - la promotion de solutions alternatives à la voiture individuelle et notamment du covoiturage : animation de plateforme, signalétique des parkings repérés, .. - la réflexion et la mise en œuvre de plans de déplacements inter-entreprises. <p>Transports collectifs dans le cadre d'activités liées aux équipements communautaires</p> <p>Aménagement rural et réalisation de toutes actions visant à assurer le développement, la mise en valeur et la promotion de l'agriculture sur le territoire communautaire</p> <p>Zones d'aménagement concertées (ZAC) d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les ZAC à vocation économique</p> <p>Elaboration, approbation, modification, suivi et révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma(s) de secteur</p> <p>Acquisition et constitution de réserves foncières destinées aux activités communautaires</p> <p>Animation de politiques contractuelles de développement de territoire</p>	<p>Création ou aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire Sont d'intérêt communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création ou l'aménagement et l'entretien (sauf balayage, salage et déneigement) des voies communales classées ou à vocation à être classées voies communales - la création ou l'aménagement et l'entretien des et accès et parkings des équipements communautaires ainsi que la voirie des ZAE communautaires <p style="background-color: #ffff00;">Protection de l'environnement :</p> <p>Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés</p> <p>Valorisation des espaces naturels d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les zones classées en biotope, espaces naturels sensibles ou zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF)</p> <p>Collecte et traitement des plastiques agricoles usagés</p>	<p>Promotion touristique du territoire et implantation d'équipements d'information</p> <p>Aménagement et gestion des sites touristiques d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : les sites de la Madone, Combe Gibert, le site d'escalade de Riverie et Signal à St André</p> <p>Création et gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire le site d'hébergement de St Andéol le Château (la ferme)</p> <p>Soutien de l'Office de Tourisme Intercommunal</p> <p style="background-color: #ffff00;">Emploi et relations sociales :</p> <p>Actions en faveur de l'emploi et de l'insertion, de l'orientation des jeunes et des personnes en difficultés</p> <p>Actions foncières en faveur de l'enseignement du premier et du second cycle</p> <p>Enseignement Primaire : prise en charge des frais de fonctionnement des classes d'intégration scolaire (CLIS) et soutien du réseau d'aide spéciale aux enfants en difficulté (RASED)</p> <p>Action favorisant le regroupement des structures médico-sociales</p> <p>Soutien aux associations d'aide et de maintien à domicile des familles</p>
Développement économique :	Activités culturelles, sportives et socio-éducatives :	Communication et relations extérieures :
<p>Actions de développement économique</p> <p>Aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les zones d'activités économiques suivantes : le parc d'activités des Platières (Mornant/St Laurent d'Agnny), le parc d'activités Arbora (Soucieu en Jarrest), le parc d'activités de la Ronze (Taluyers) ainsi que toutes les zones industrielles ou artisanales qui nécessiteront un aménagement</p> <p>Accueil des entreprises, réalisation et gestion d'immobilier d'entreprise</p> <p>Promotion économique du territoire communautaire</p> <p>Opérations de revitalisation de l'artisanat et du commerce (ORAC)</p> <p>Soutien à la création et la transmission d'entreprise</p>	<p>Création, aménagement et gestion du Centre Culturel intercommunal ainsi que la coordination, l'animation et le soutien des réseaux et acteurs culturels intercommunaux (associations musicales et d'arts plastiques, bibliothèques, événementiels...).</p> <p>Création, aménagement et gestion d'espaces nautiques</p> <p>Politique d'intérêt communautaire en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Sont d'intérêt communautaire la construction, la création, l'aménagement, la gestion et le fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des établissements d'accueil du jeune enfant et relais d'assistants maternel ou dispositifs apparentés, - des accueils de loisirs extra-scolaires en faveur des 4-11 ans, situés sur les communes de Chassigny, Chaussan, Mornant, Orléanas, Riverie, Rontalon, St-Andéol-le-Château, St André-la-Côte, Ste Catherine, St Didier-sous-Riverie, St Jean-de-Toussas, St Maurice-sur-Dargoire, St Sorlin, Soucieu-en-Jarrest et Taluyers, ainsi que leurs dispositifs annexes (transports, accueil pré et post transfert), leurs antennes saisonnières et séjours, - du Bureau Information Jeunesse, du point Cyb et de leurs dispositifs annexes, - des Espaces Jeunes annuels déclarés en faveur des 11-18 ans, leurs dispositifs annexes, leurs antennes saisonnières et séjours, - ainsi que la coordination de la politique petite enfance, enfance et jeunesse et des dispositifs contractuels de financement de ces compétences 	<p>Actions de jumelage d'intérêt communautaire. Est d'intérêt communautaire le jumelage avec Pliezhausen</p> <p style="background-color: #ffff00;">Politique du logement et du cadre de Vie :</p> <p>Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées. Sont d'intérêt communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le plan local de l'habitat (PLH), les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), les programmes d'intérêt général (PIG) ou toute opération en substitution - la création, l'aménagement et la gestion d'aires d'accueil des gens du voyage dans le cadre du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage <p style="background-color: #ffff00;">Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise d'ouvrage de la construction de locaux destinés aux services de l'Etat (gendarmerie, perception...) - Conception, réalisation et suivi d'un système d'informations géographiques (SIG) élémentaire et coordination des développements futurs

LE FONCTIONNEMENT

Représentation des communes

Les communes sont représentées par 41 conseillers communautaires qui ont été élus au suffrage universel en mars 2014 lors des élections municipales fléchées.

Dans le cadre d'une modification législative, les 16 communes du Pays Mornantais ont délibéré au printemps 2013 pour arrêter une nouvelle représentation intercommunale selon un accord unanime basé sur :

- 2 représentants pour les communes inférieures à 2 000 habitants
- 3 pour celles comprises entre 2 000 et 3 000 habitants
- 4 pour celles entre 3 000 et 5 000 habitants
- 5 pour celles supérieures à 5 000 habitants

CONSEIL COMMUNAUTAIRE **MANDAT 2014-2020**

Communes	Délégués	Délégués	Délégués
CHASSAGNY	Françoise TRIBOLLET	André MONTET	
CHAUSSAN	Pascal FURNION	Catherine LAMENA	
MORNANT	Renaud PFEFFER	Frank VALETTE	Véronique MERLE
	Pascale CHAPOT	Marc DELORME (jusqu'en septembre)	André RULLIERE (à partir de septembre)
ORLIENAS	Thierry BADEL	Cyrille DECOURT	Marie-Odile BERTHOLLET
RIVERIE	Isabelle BROUILLET	Philippe JOURNET	
RONTALON	Christian FROMONT	Christèle CROZIER	
ST ANDEOL LE CHATEAU	Yves GOUGNE	Marie-Noëlle CHARLES	
ST ANDRE LA COTE	Jean-Paul PIQUET	Christelle CHANAVAT	
STE CATHERINE	Pierre DUSSURGEY	Ghislaine DIDIER	
ST DIDIER SOUS RIVERIE	Grégory ROUSSET	Anny THIZY	
ST JEAN DE TOUSLAS	Gabriel VILLARD	Dominique PEILLON	
ST LAURENT D'AGNY	Fabien BREUZIN	Paulette POILANE	Jean-Marc VUILLE
ST MAURICE S/DARGOIRE	Martine SURREL	Jean GRENIER	Nathalie GRANJON PIALAT
ST SORLIN	Pierre VERGUIN	Jean-Yves CARADEC	
SOUCIEU EN JARREST	Bernard CHATAIN	Gérard GRANGE	Véronique LACOSTE
	Sylvie BROYER		
TALUYERS	Pascal OUTREBON	Isabelle PETIT	Charles JULLIAN

Le Conseil Communautaire, organe délibérant

Composé de 41 conseillers communautaires, ses principales fonctions sont : le vote du budget, le vote du compte administratif, l'examen des projets d'aménagement et de développement du territoire. Il définit également les règles de fonctionnement de la Communauté de Communes, en particulier l'organisation des décisions.

Le Président et le Bureau Communautaire, organe exécutif

Le Président

Elu par le Conseil Communautaire, il est le chef de l'exécutif. Il exécute les décisions du Conseil et représente l'Institution dans les actes de la vie civile, ordonne les dépenses et les recettes, est responsable de l'administration en sa qualité d'autorité territoriale. Il a reçu délégation du Conseil pour exercer un pouvoir de décision dans certains domaines (voir Annexe 3). Il préside le Bureau.

Le Bureau Communautaire

Organe exécutif, il gère les affaires courantes et prépare l'ordre du jour des réunions du Conseil Communautaire. Il a également reçu délégation de ce dernier pour statuer dans des domaines précis (voir Annexe 3).

Statutairement, il est composé du Président et de 9 Vice-Présidents.

Aucun conseiller communautaire ne s'étant porté candidat, il n'y a pas eu d'élection pour le 7^{ème} Vice-Président.

Les 8 Vice-Présidents, élus parmi les conseillers communautaires, sont chargés de gérer des domaines de compétences spécifiques. Pour ce faire, ils disposent chacun d'une délégation de signature ; générale pour les 2 premiers Vice-Présidents et une réservée au domaine de compétence dont ils ont la charge pour les 6 derniers.

Les décisions prises par délégation font l'objet de compte-rendu lors de chaque Conseil Communautaire.

PRESIDENT
**Thierry
BADEL**

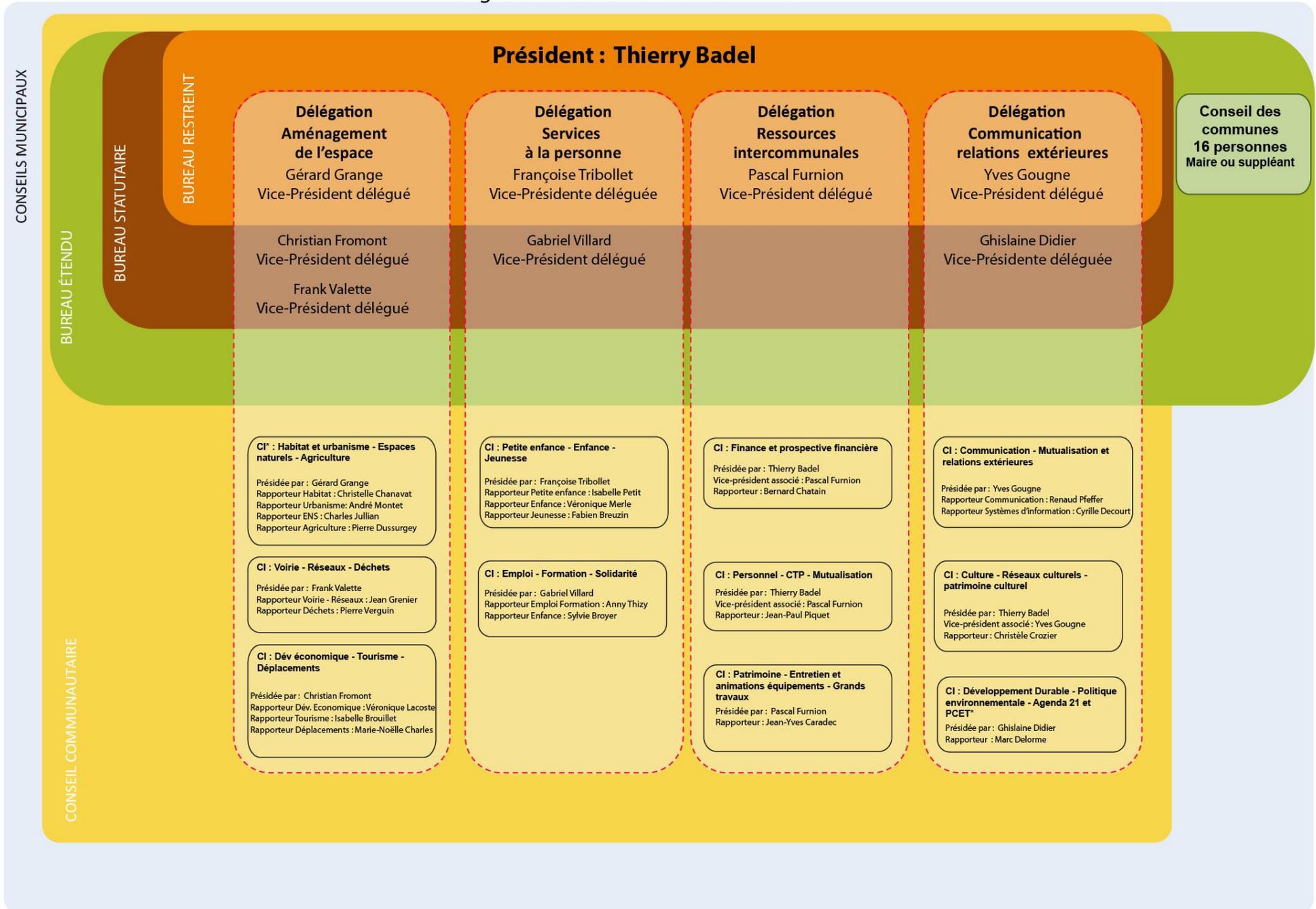
↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
1 ^{er} Vice-Président	2 ^{ème} Vice-Président	3 ^{ème} Vice-Présidente	4 ^{ème} Vice-Président	5 ^{ème} Vice-Président	6 ^{ème} Vice-Président	8 ^{ème} Vice-Président	9 ^{ème} Vice-Présidente
Gérard GRANGE	Yves GOUGNE	Françoise TRIBOLLET	Pascal FURNION	Christian FROMONT	Frank VALETTE	Gabriel VILLARD	Ghislaine DIDIER
<i>Aménagement de l'espace</i>	<i>Communication, mutualisation, relations extérieures</i>	<i>Services à la personne</i>	<i>Ressources intercommunales</i>	<i>Développement économique, tourisme, déplacements</i>	<i>Voirie, réseaux, déchets</i>	<i>Emploi, formation, solidarité</i>	<i>Développement durable, politique environnementale, agenda 21, PCET</i>

Les 11 Commissions d'Instruction et les autres instances de travail

Les Commissions d'Instruction (composées exclusivement de conseillers communautaires) et les autres instances de travail se réunissent régulièrement pour discuter et débattre, en amont, des dossiers et projets avant leur présentation en Bureau et leur vote en Conseil (voir Annexes 1 et 2).

Les 4 Délégations permettent aux Vice-Présidents en charge et aux Vice-Présidents associés d'arbitrer et prioriser les actions et projets en fonction des moyens alloués.

Organisation fonctionnelle des élus



(*) CI : Commission d'Instruction
PCET : Plan Climat Energie Territorial

COMPOSITION DES COMMISSIONS ET INSTANCES DE TRAVAIL / REPRESENTATION DANS LES INSTANCES REGLEMENTAIRES ET ORGANISMES PARTENAIRES

Délégations ►	AMENAGEMENT DE L'ESPACE			SERVICES A LA PERSONNE		RESSOURCES INTERCOMMUNALES			COMMUNICATION MUTUALISATION RELATIONS EXTERIEURES		
Représentants du Président	Gérard Grange, 1er Vice-Président			Françoise Tribollet, 3e Vice-Présidente		Pascal Furnion, 4e Vice-Président			Yves Gougne, 2e Vice-Président		
Commissions d'instructions ►	Commission d'Instruction 1	Commission d'Instruction 2	Commission d'Instruction 3	Commission d'Instruction 4	Commission d'Instruction 5	Commission d'Instruction 6	Commission d'Instruction 7	Commission d'Instruction 8	Commission d'Instruction 9	Commission d'Instruction 10	Commission d'Instruction 11
	Habitat - Urbanisme - Espaces naturels - Agriculture	Voirie - Réseaux - Déchets	Développement économique - Tourisme - Déplacements	Petite enfance - Enfance - Jeunesse	Emploi - Formation - Solidarité	Finances - Prospective financière	Personnel - Mutualisation	Patrimoine - Entretien & animation équipements - Grands travaux	Communication - Mutualisation & Relations extérieures	Culture - Réseaux culturels - Patrimoine culturel	Développement durable - Politique environnementale - Agenda 21 & PCET
Président de la CI ►	Gérard Grange, 1er VP	Frank Valette, 6e VP	Christian Fromont, 5e VP	Françoise Tribollet, 3e VP	Gabriel Villard, 8e VP	Thierry Badel, Président	Thierry Badel, Président	Pascal Furnion, 4e VP	Yves Gougne, 2e VP	Thierry Badel, Président	Ghislaine Didier, 9e VP
Vice-Président associé ►						Pascal Furnion, 4e VP	Pascal Furnion, 4e VP			Yves Gougne, 2e VP	
	Isabelle Brouillet	Fabien Breuzin	Isabelle Brouillet	Marie-Odile Berthollet	Marie-Odile Berthollet	Fabien Breuzin	Ghislaine Didier	Jean-Yves Caradec	Sylvie Broyer	Jean-Yves Caradec	Charles Jullian
	Christelle Chanavat	Bernard Chatain	Marie-Noëlle Charles	Fabien Breuzin	Sylvie Broyer	Bernard Chatain	Yves Gougne	Bernard Chatain	Christelle Chanavat	Pascal Chapot	Véronique Lacoste
	Christèle Crozier	Pierre Dussurgey	Charles Jullian	Sylvie Broyer	Jean-Yves Caradec	Ghislaine Didier	Véronique Merle	Christian Fromont	Christèle Crozier	Christèle Crozier	Véronique Merle
	Pierre Dussurgey	Christian Fromont	Véronique Lacoste	Marie-Noëlle Charles	Pascal Chapot	Yves Gougne	Jean-Paul Piquet	Christelle Chanavat	Cyrille Decourt	Cyrille Decourt	André Montet
	Jean Grenier	Jean Grenier	Catherine Lamena	Nathalie Granjon-Pialat	Marie-Noëlle Charles	Gérard Grange	Martine Surrel	Jean-Paul Piquet	Pascal Outrebon	Philippe Journet	Paulette Poilane
Membres de la CI ►	Charles Jullian	Catherine Lamena	Renaud Pfeffer	Philippe Journet	Yves Gougne	Renaud Pfeffer	Françoise Tribollet	Frank Valette	Dominique Peillon	Pascal Outrebon	André Rullière
	André Montet	André Montet	Anny Thizy	Véronique Merle	Nathalie Granjon-Pialat	Grégory Rousset	Jean-Marc Vuille	Gabriel Villard	Renaud Pfeffer	Dominique Peillon	
	Paulette Poilane	Pierre Verguin	Jean-Marc Vuille	Isabelle Petit	Dominique Peillon	André Rullière			Paulette Poilane		
	Grégory Rousset			Isabelle Petit	Anny Thizy				Pierre Verguin		
Commissions règlementaires et autres instances de travail	COPIL PLH	CI élargie Déchets	COPIL Platières	Groupe Partenarial Enfance	CIA	CAO	CT	Groupe de travail "bâtiment multi-fonction"	COPIL "Démarche Mutualisation"	Groupe de travail "Culture"	groupe de travail "Dév. durable"
	(T. Badel, G. Grange, C. Chanavat + 1 représentant par commune)	(membres de la CI + des représentants des communes)	(T. Badel, G. Grange, F. Valette, C. Fromont, I. Brouillet, M.N. Charles, V. Lacoste, F. Tribollet, P. Pfeffer, F. Breuzin)	(membres de la CI) COPIL Jeunesse (membres de la CI + 1 référent jeunesse par commune)	(I. Petit, N. Granjon-Pialat, J.Y. Caradec, S. Broyer, P. Chapot)	(P. Furnion, G. Grange, G. Didier, F. Valette, C. Chanavat, F. Tribollet, B. Chatain, J.Y. Caradec, J. Grenier, Y. Gougne)	(T. Badel, P. Furnion, M. Surrel, F. Tribollet, G. Didier, Y. Gougne, J.P. Piquet, J.M. Vuille)	(P. Furnion, C. Chanavat, F. Valette, G. Villard, J.Y. Caradec)	(Bureau étendu) Comité de suivi "Démarche Mutualisation"	(les 16 élus communaux à la culture)	(C. Besson, D. Chavassieux, L. Biot, C. Fine, V. Guglielmi, M. Joyaux, M. Brottet, P. Suzor, C. Raymond, J. Masse, P. Murigneux, J. Grenier, D. Bariod, J. Pedron, V. Gouttenoire)
	CILS (I. Brouillet, C. Chanavat, J. Grenier)	Groupe de travail "modes doux" (F. Valette, P. Verguin, C. Fromont, J. Grenier, B. Chatain, M.N. Charles)	COTUC (les 16 Maires)	Commission d'attribution des places en crèches (F. Tribollet)	CILS (M.O. Berthollet, S. Broyer, M.N. Charles)	commission MAPA (2 ou 3 élus de la COPAMO choisis parmi les 41 membres)	CHSCT (idem CT)	F. Valette, G. Villard, J.Y. Caradec	(T. Badel, Y. Gougne, F. Furnion, M. Surrel, P. Dussurgey, C. Fromont, R. Pfeffer, P. Outrebon)		
	COPIL "Espaces Naturels Sensibles" (plateau de Montagny, vallée en Barret, vallée du Bozançon) (C. Jullian, P. Poilane, A. Montet, C. Crozier, G. Grange, I. Brouillet, P. Dussurgey, J. Grenier)	Groupe de travail "travaux d'urgence" (F. Valette, P. Dussurgey, C. Lamena, A. Montet, F. Breuzin)	Groupe de travail "déplacements inter CI" (C. Fromont, G. Villard, M.N. Charles, G. Grange, G. Didier, F. Valette)	Groupe de travail "Petite enfance" (membres de la CI + représentants des communes)	INTER CCAS (G. Villard, P. Chapot, Y. Gougne)	CLECT (1 représentant COPAMO + 1 représentant par commune) (à créer)	COPIL SIRH (T. Badel, P. Furnion, Y. Gougne)	COPIL "Destination Espace COPAMO" (T. Badel, P. Furnion, Y. Gougne, F. Tribollet, J.M. Vuille)			
	CI élargie Agriculture (membres de la CI + représentants des communes)	CI élargie Voirie (membres de la CI + représentants des communes)	COPIL FISAC (T. Badel, C. Fromont)			CIID (20 contribuables du territoire désignés par les services des impôts)	COPIL "Formation action management" (T. Badel, P. Furnion, Y. Gougne, G. Grange, F. Tribollet)		(T. Badel, Y. Gougne, F. Valette, C. Decourt, J. Grenier)		
	CI élargie Urbanisme (membres de la CI + les Maires et les adjoints à l'urbanisme des 16 communes)						Comité de suivi "Formation Action Management" (M. Surrel, J.P. Piquet)		Groupe de travail "SIG" (Y. Gougne, C. Decourt, J. Grenier, S. Broyer, P. Poilane, P. Verguin)		
							groupe de travail "Relation élus/techniciens" (P. Furnion, Y. Gougne)		Sous Groupe de travail SIG-Voirie (J. Grenier)		
							COPIL "Adaptation Organisation des services" (T. Badel, P. Furnion, Y. Gougne, G. Grange, M. Surrel, F. Tribollet)		Groupe de travail "Refonte de l'Aqueduc" (Y. Gougne, S. Broyer, C. Decourt, D. Peillon)		

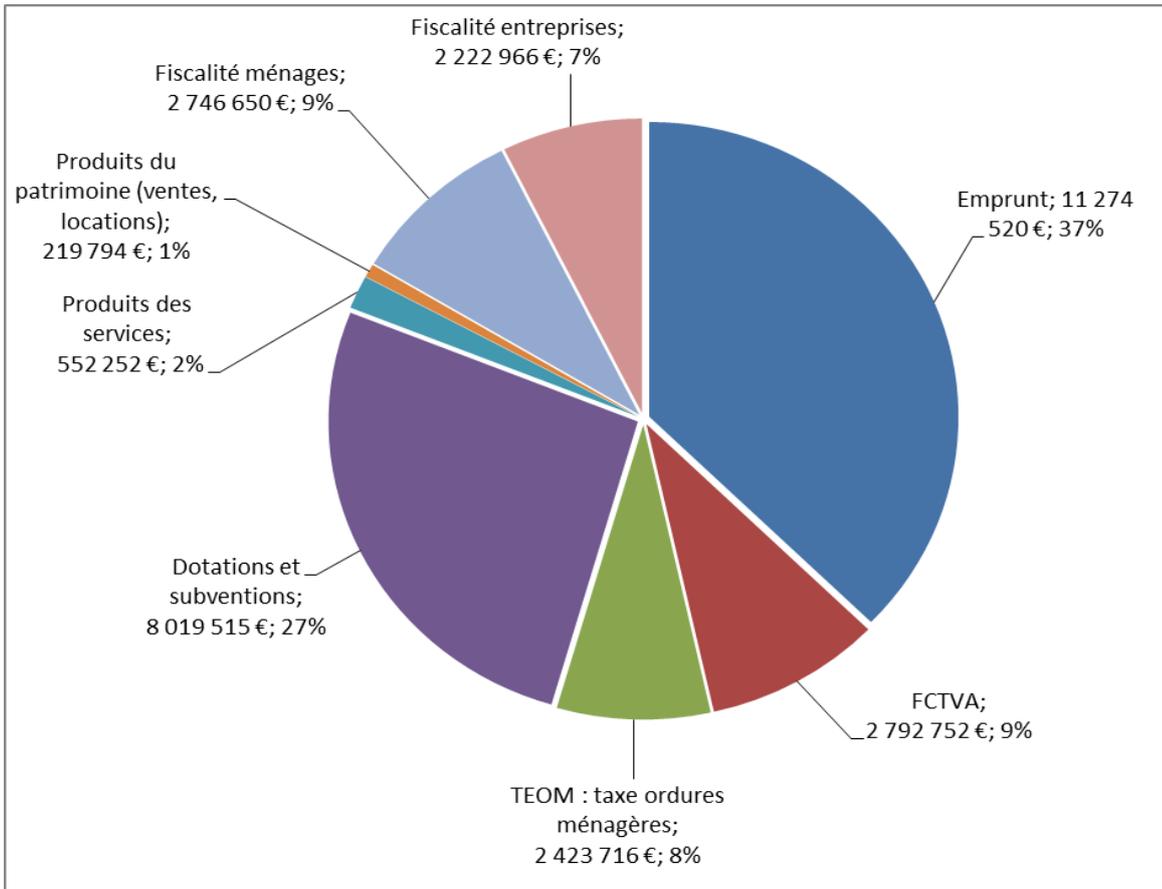
Commissions d'instructions ►	Commission d'Instruction 1	Commission d'Instruction 2	Commission d'Instruction 3	Commission d'Instruction 4	Commission d'Instruction 5	Commission d'Instruction 6	Commission d'Instruction 7	Commission d'Instruction 8	Commission d'Instruction 9	Commission d'Instruction 10	Commission d'Instruction 11		
	Habitat - Urbanisme - Espaces naturels - Agriculture	Voirie - Réseaux - Déchets	Développement économique - Tourisme - Déplacements	Petite enfance - Enfance - Jeunesse	Emploi - Formation - Solidarité	Finances - Prospective financière	Personnel - Mutualisation	Patrimoine - Entretien & animation équipements - Grands travaux	Communication - Mutualisation & Relations extérieures	Culture - Réseaux culturels - Patrimoine culturel	Développement durable - Politique environnementale - Agenda 21 & PCET		
Représentation dans les instances réglementaires et organismes partenaires	SOL (T. Badel, G. Grange, Y. Gougne, C. Fromont, P. Furnion, R. Pfeffer, B. Chatain, C. Jullian, G. Didier, G. Villard, C. Crozier, A. Montet)	SITOM (F. Valette, P. Verguin, J. Grenier, A. Montet, C. Fromont, F. Breuzin, C. Lamena, B. Chatain, P. Dussurgey, P. Poilane, V. Lacoste, I. Brouillet, G. Villard)	SOL (T. Badel, G. Grange, Y. Gougne, C. Fromont, P. Furnion, R. Pfeffer, B. Chatain, C. Jullian, G. Didier, G. Villard, C. Crozier, A. Montet)	Conseil d'Administration du collège La Perrière à Soucieu-en-Jarrest (F. Breuzin)	MILSOL (Y. Gougne, G. Villard)	CDIDL (B. Chatain)	CNAS (Y. Gougne)		ADCF (T. Badel)	SOL (T. Badel, G. Grange, Y. Gougne, C. Fromont, P. Furnion, R. Pfeffer, B. Chatain, C. Jullian, G. Didier, G. Villard, C. Crozier, A. Montet)	SYDER (G. Didier)		
	CAUE (C. Chanavat)		RESOL (C. Fromont, G. Villard)	Conseil d'Administration du collège Pierre de Ronsard à Mornant (P. Journet)					MIFIVA (G. Villard, F. Tribollet)			CDVLLP (T. Badel)	AMF (T. Badel)
	Agence d'urbanisme (G. Grange)		ALCALY (M.N. Charles)	SPL "enfance en Pays Mornantais" (V. Merle, F. Tribollet, S. Broyer, I. Petit, M.N. Charles, N. Granjon-pialat, C. Crozier, P. Furnion, P. Journet, J.P. Piquet, G. Rousset, T. Badel, P. Verguin, G. Didier)					CTEF (G. Villard, A. Thizy)			Commission des élus DETR (T. Badel)	AMF69 (T. Badel)
	Marque collective "Le Lyonnais : Monts et Coteaux" (I. Brouillet, G. Grange)		ADTL (C. Fromont, I. Brouillet, A. Thizy)	OBTL (C. Fromont, I. Brouillet, C. Crozier, A. Thizy et J.P. Piquet)									PPM (C. Fromont, A. Montet)
	Commission locale de l'AVAP (G. Grange, A. Montet)		Marque collective "Le Lyonnais : Monts et Coteaux" (I. Brouillet, G. Grange)										Jumelage Pliezhausen (T. Badel, V. Merle, J.P. Piquet)
	Réf. Dep. Ambroisie (G. Grange)		CDAC (T. Badel)										
	CDCI (T. Badel)												
	CTAP (T. Badel)												

Lexique	PLH : Plan Local de l'Habitat	SITOM : Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères	COTUC : Comité Technique d'Urbanisme Commercial	COPIL : Comité de Pilotage	MILSOL : Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais	CAO : Commission d'Appel d'Offres	CT : Comité Technique	ADCF : Assemblée des Communautés de France	PPM : Patrimoine en Pays Mornantais	PCET : Plan Climat Energie Territorial
VP : Vice-Président	CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement CILS : Conférence Intercommunale du Logement Social SOL : Syndicat de l'Ouest Lyonnais AVAP : Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine COPIL : Comité de Pilotage CDCI : Commission Départementale de la Coopération Intercommunale CTAP : Conférence Territoriale de l'Action Publique		OTBL : Office du Tourisme des Balcons du Lyonnais RESOL : Réseau Emploi du Sud Ouest Lyonnais ADTL : Association Développement Touristique du Lyonnais FISAC : Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce COPIL : Comité de Pilotage SOL : Syndicat de l'Ouest Lyonnais CDAC : Commission Départementale d'Aménagement Commercial	SPL : Société Publique Locale	MIFIVA : Mission Intercommunale pour la Formation professionnelle et l'Insertion dans la Vie Active des jeunes CTEF : Contrat Territorial Emploi Formation CIA : Commission Intercommunale pour l'Accessibilité CCAS : Centre Communal d'action sociale CILS : Conférence Intercommunale du Logement Social	MAPA : Marché A Procédure Adaptée CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées CIID : Commission Intercommunale des Impôts Directs CDIDL : Commission Départementale des Impôts Directs Locaux CDVLLP : Commission Départementale des Valeurs Locatives des Locaux Professionnels DETR : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux	CNAS : Comité National d'Action Sociale CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail	AMF : Association des Maires de France AMF69 : Association des Maires du Rhône et de la Métropole de Lyon	SOL : Syndicat de l'Ouest Lyonnais	SYDER : Syndicat départemental d'énergies du Rhône

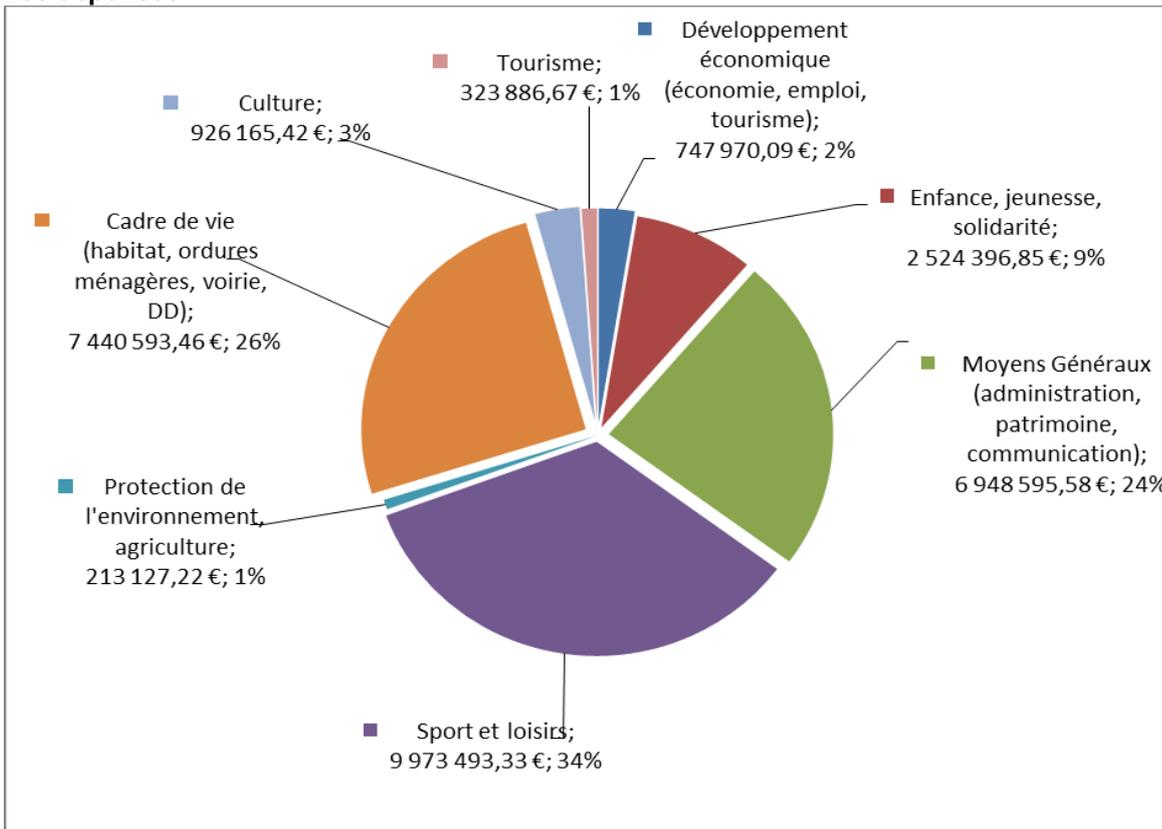
LES MOYENS ET RESSOURCES

Les finances

Les recettes



Les dépenses



Le personnel

Effectif : agents présents au 31 décembre 2015 :

- 113 agents sur des postes permanents
- 1 apprenti
- 1 contrat d'avenir
- 1 service civique
- 1 agent sur un poste non permanent (besoin accroissement activité ou remplacement)
- 20 vacataires (culturel, gîte et jeunesse).

Voir organigramme des services en annexe du rapport page 88.

DELEGATION AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Aménager un territoire équilibré, favoriser l'emploi local et un habitat de qualité tout en préservant les espaces naturels et agricoles

Pilotage politique : Gérard Grange, Vice-Président délégué à l'aménagement de l'espace

Pilotage technique : Marie Coudeyras, responsable du Pôle Aménagement de l'espace et Développement durable (PAD)

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - URBANISME
Elus référents : Gérard Grange, Vice-Président
André Montet, Rapporteur
Technicien référent : néant poste vacant depuis janvier 2015



- Traduction des orientations politiques communautaires dans les documents de planification (SCOT, PLU, ...):
 - rédige le « porter à connaissance »
 - assure le suivi des avis de la Collectivité (Personne Publique Associée)

- Coordination PLU :
 - organise des ateliers d'échange d'expériences entre les communes

Réalisations et résultats obtenus

En l'absence de remplacement du chargé de mission, aucun projet n'a pu être conduit en 2015.

La Commission d'instruction a néanmoins proposé de mutualiser le poste Habitat et Urbanisme afin de pouvoir lancer un recrutement en 2016.

HABITAT
Elus référents : Gérard Grange, Vice-Président
Christelle Chanavat, Rapporteur
Technicien référent : Aurélia Capeau, Chargée de mission



→ Mise en œuvre et suivi des actions du Programme Local de l'Habitat (PLH)

Objectifs 2015

- Adoption du second PIG (Programme d'Intérêt Général) de la COPAMO
- Actualisation des règlements d'intervention relatifs aux aides du service Habitat
- Actualisation des plans de communication du service

Réalisations et résultats obtenus

Adoption du second PIG de la COPAMO

Depuis 2008, la COPAMO a mis en place des aides en faveur de l'amélioration des logements privés. Ces aides sont inscrites dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) du Pays Mornantais.

Les projets accompagnés par la COPAMO peuvent concerner :

- la production de logements locatifs conventionnés avec l'ANAH (à loyers maîtrisés)
- la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé
- l'amélioration énergétique des logements
- l'adaptation des logements des propriétaires occupants pour les personnes en situation de handicap et/ou de vieillissement.

Le premier PIG étant arrivé à échéance le 31 décembre 2014, la COPAMO, l'Etat, l'ANAH et la SACICAP¹ Procivis ont signé le 10 juin 2015 une nouvelle convention actant la mise en place d'un nouveau Programme d'Intérêt Général sur le territoire entre 2015 et 2017.

Sur les 3 ans à venir, les partenaires se sont fixés pour objectif l'amélioration de 93 logements occupés par leurs propriétaires et de 43 logements locatifs.

A cette fin, la COPAMO prévoit un budget de 450 000 € pour les 3 ans et l'ANAH, un budget 1,2 millions d'euros.

Le bureau d'études URBANIS est en charge d'animer le suivi-animation du PIG et d'accompagner les propriétaires dans leurs projets (appui technique, recherches de financements, montage des dossiers de subventions...). Pour l'année 2015, 19 propriétaires ont bénéficié de cet appui et d'un financement dans le cadre du PIG.

¹ SACICAP : Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété.

Actualisation des règlements d'intervention relatifs aux aides du service Habitat

Dans le cadre du second Programme Local de l'Habitat (2014-2019), les élus de la COPAMO ont souhaité poursuivre les aides mises en place depuis 2008 :

- aides à la production de logements locatifs sociaux
- aides à l'accèsion des jeunes ménages
- aides à l'amélioration de l'habitat privé dans le cadre du PIG du Pays Mornantais.

Au regard des évolutions apportées par le second PLH de la COPAMO (objectifs de production en logements locatifs sociaux, nécessité de limiter la production de logements individuels...), il paraissait nécessaire d'ajuster les règlements d'interventions des dispositifs d'aides.

Ainsi, pour accompagner les 333 logements locatifs sociaux à produire sur le territoire d'ici 2019, la COPAMO a maintenu son aide financière en ajoutant des primes entre 500 et 1000 € par logement pour les thématiques suivantes :

- adaptation conforme à la charte Rhône+
- opération d'acquisition – amélioration
- grands logements (T5 et +).

Concernant l'aide à l'accèsion des jeunes ménages, celle-ci porte toujours sur les logements anciens et neufs et concerne un public âgé de 35 ans maximum dont les ressources sont plafonnées à un certain revenu.

Néanmoins, pour l'accèsion dans le neuf, seuls les logements en habitats collectifs ou groupés (logements mitoyens ou intermédiaires) seront désormais accompagnés. Pour l'accèsion dans l'ancien, l'aide différera selon le revenu des ménages acquéreurs.

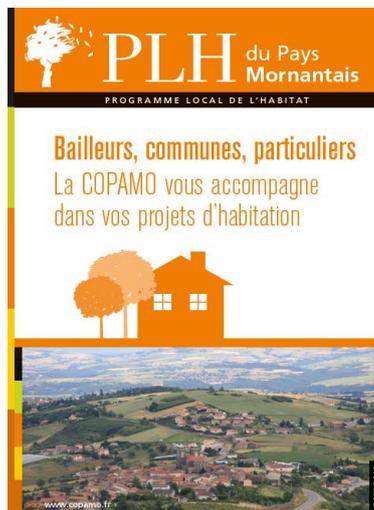
Dans le cadre du PIG, une nouvelle aide pour la sortie de vacance des logements locatifs a été mise en place.

Actualisation du plan de communication du service

La COPAMO communique sur ses dispositifs d'aides en faveur des particuliers depuis 2009, le démarrage du second PLH est aussi l'occasion de remettre à plat le plan de communication du service.

Celui-ci a été actualisé sur le dernier trimestre 2015, il cible notamment les partenaires à associer plus largement aux aides de la COPAMO (agences immobilières, notaires...), mais également des actions de sensibilisation à la production de logements locatifs sociaux (guide de production du logement locatif social) et de valorisation de l'artisanat local pour l'amélioration de l'habitat, à travers la charte artisans-COPAMO pour l'amélioration de l'Habitat.

Les plaquettes d'informations des dispositifs ont également été actualisées et paraîtront début 2016.



AGRICULTURE - ESPACES NATURELS
Elus référents: Gérard Grange, Vice-Président
Pierre Dussurgey et Charles Jullian, Rapporteurs
Technicien référent : Arnaud Picard, Responsable de service



AGRICULTURE

- ➔ Sécuriser le foncier et optimiser la gestion de l'espace agricole
- ➔ Maintenir le nombre d'exploitations agricoles et assurer le renouvellement des générations
- ➔ Inciter ou conforter les démarches environnementales des agriculteurs
- ➔ Aider les exploitations à utiliser les atouts du péri-urbain et à mieux s'y adapter
- ➔ Faciliter la cohabitation, favoriser la communication et valoriser le travail des agriculteurs

Objectifs 2015

- Définir et mettre en place un dispositif de remise en culture des friches agricoles
- Relancer l'appel à projet « plantation de haies champêtres »
- Soutenir des projets d'aménagement et de développement rural dans le cadre des programmes PENAP et PSADER

Réalisations et résultats obtenus

□ **Volet foncier**

➤ **Accompagnement approfondi des futurs cédants**

- 15 échanges individuels avec les agriculteurs de plus de 57 ans (2 RDV pour une inscription au répertoire départ installation, 1 transmission familiale prévue ; les autres ne savent pas ou agrandissement)
- 2 inscriptions au répertoire départ et installation
- 1 mise en relation aboutie avec un candidat hors cadre familial

➤ **Veille foncière sur les ventes de terrains agricoles**

- Réception et traitement de 178 notifications de vente transmises par la SAFER
- 2 demandes d'enquêtes complémentaires
- 1 demande de préemption sur St Andéol le Château

➤ **Mise en place d'un dispositif expérimental de remise en culture des friches**

- Définition d'un règlement d'intervention pour soutenir les propriétaires (aide à la contractualisation) et les agriculteurs (aide aux travaux) dans la démarche
- Lancement d'une expérimentation sur 1 an : 1 projet réalisé fin 2015

➤ **Accompagnement de projets d'installation**

- Contacts, rencontres et conseils à des candidats à l'installation : 5 porteurs de projet

❑ **Volet agri-environnemental**

➤ **Opération de collecte des plastiques agricoles : 30 et 31 mars 2015**

- Deux sites de collecte : Saint Laurent-d'Agnay et Saint Didier-sous-Riverie / Bilan : 62 tonnes collectées (56 en 2014) dont 48t recyclées et 14t utilisées en combustible pour cimenterie. 114 exploitations (120 en 2014).

➤ **Recherche de financement et proposition d'une organisation technique en vue de lancer une opération de collecte de pneus**

➤ **Plantation et entretien des haies**

- Accompagnement de 5 porteurs de projet sur 4 communes (Chaussan, Mornant, Orliénas et St Laurent-d'Agnay) sur l'hiver 2015/2016 en partenariat avec la Fédération des Chasseurs du Rhône, les brigades vertes et des élèves d'une Maison Familiale et Rurale = 1.6 km de haies (1 700 arbres)
- Réalisation d'un suivi des plantations réalisées les 3 dernières années et d'un entretien si nécessaire

❑ **Volet socio-économique / conditions de travail**

➤ **Soutien à la mise en place de projets agricoles (PENAP/PSADER)**

- 3 projets financés :

- Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels : animation de la souscription des agriculteurs aux mesures agri-environnementales et climatiques (PAEC Garon).
- Arthropologia : Sensibilisation sur la lutte biologique en agriculture grâce à la réalisation de kits biodiversité
- Jeunes agriculteurs du Rhône : Organisation d'une fête régionale de l'agriculture les 29 et 30 août à St Martin en Haut

➤ **Priorisation des points noirs en matière de circulation des engins agricoles (PENAP/PSADER)**

- Priorisation des points noirs et transmission au service Voirie d'un dossier complet (cartographie et description des points noirs, priorisation de 7 points) pour alimenter la définition du schéma directeur voirie

➤ **Versement d'une aide aux éleveurs du Pays Mornantais, afin de leur permettre de bénéficier de la bonification du soutien financier du Département du Rhône pour l'acquisition de fourrage**

❑ **Volet communication**

➤ **Développement d'animations scolaires de découverte de l'agriculture**

4 classes participantes sur 2015-2016 (2 classes école Chaussan, 1 Chassagny et 1 école privée Soucieu-en-Jarrest). Projet développé avec l'association Naturama

ESPACES NATURELS

- ➔ Définition et mise en œuvre d'actions de gestion et de mise en valeur des espaces naturels remarquables du territoire
- ➔ Définition et mise en œuvre d'actions de sensibilisation à l'environnement
- ➔ Organisation et planification des chantiers Brigades Vertes

Objectifs 2015

- Finaliser le nouveau plan de gestion des Espaces naturels sensibles du plateau mornantais en poursuivant la démarche participative
- Mettre en place les nouvelles mesures agri-environnementales climatiques « biodiversité » avec les agriculteurs sur les 3 sites en gestion
- Réaliser des travaux de restauration du corridor Bozançon/Gier
- Revoir les modalités de gestion du planning Brigades Vertes

Réalisations et résultats obtenus

➤ **Programme 2015 / Espaces Naturels Sensibles du Plateau mornantais**

- Révision du plan de gestion :
 - Ateliers participatifs avec les acteurs
 - Rédaction du plan d'actions
 - Animation souscription mesures agri-environnementales dans le cadre du projet agri-environnemental et climatique du Garon (voir résultats ci-dessous)
 - Restauration des landes : entretien et mise en place de pâturage
 - Gestion du marais de Morlin (traitement de la Renouée du Japon, du Solidage, entretien du site par pâturage et fauchage, entretien de la mare)
 - Étude hydrologique du marais de Morlin
 - Saisie informatique de la cartographie de la végétation des 3 ENS
 - Suivi propreté

➤ **Programme 2015 / Espace Naturel Sensible de la Vallée en Barret**

- Surveillance du site par des agents assermentés de l'ONF
- Entretien régulier du site (propreté, sécurité)
- Restauration des affleurements rocheux : intervention des brigades vertes
- Animation souscription mesures agri-environnementales dans le cadre du projet agri-environnemental et climatique du Garon (voir résultats ci-dessous)

➤ **Programme 2015 / Espace naturel sensible de la vallée du Bozançon**

- Surveillance du site par l'ONF (9 demi-journées)
- Restauration de mares sur la commune de St Didier sous Riverie et St Maurice sur Dargoire
- Traitement de la Renouée du Japon au lieu-dit Les Ponçonnières
- Restauration des landes : entretien et mise en place de pâturage
- Travaux de rétablissement des continuités écologiques Gier/Bozançon
- Animation souscription mesures agri-environnementales dans le cadre du projet agri-environnemental et climatique du Garon (voir résultats ci-dessous)
- Démonstration de matériel permettant la gestion de prairies sur des terrains en pente
- Restauration du petit patrimoine rural (chantier brigades vertes pendant 3 semaines sur le sentier d'interprétation à Ste Catherine)

- **Résultat de la souscription des agriculteurs aux mesures agri-environnementales et climatiques volet biodiversité**
 - 10 exploitations engagées, 153 ha souscrits, 15km de haies, 1 km de ripisylves et 15 mares

- **Réalisation des animations de sensibilisation à l'environnement**
 - Animations scolaires de sensibilisation à l'environnement et au développement durable 2014-2015 :
 - 12 classes de primaires - 5 de collège - 49 animations / thèmes principaux : biodiversité, paysage
 - Organisation de 4 marchés des connaissances, 10 classes participantes (très bons retours)
 - Organisation de sorties grand public :
 - 2 animations « nature » en partenariat avec l'OT des Balcons du Lyonnais (4 avril 2015 et 30 mai 2015)

- **Brigades Vertes**
 - Désengagement de la COPAMO dans les démarches d'élaboration et de gestion du planning
 - Gestion de l'interface avec Rhône Insertion Environnement pour les chantiers Brigades Vertes-COPAMO (en lien avec les services concernés)

ECONOMIE

Elus référents : Christian Fromont, Vice-Président

Véronique Lacoste, Rapporteur

Technicien référent : Emmanuelle Ferraton, Responsable de service



- ➔ Aménager le territoire en faveur de l'emploi local
- ➔ Accompagner les entreprises au quotidien
- ➔ Promouvoir le tissu économique local

Objectifs 2015

Parcs d'activités en lien avec les services aménagement du territoire et voirie

- Poursuivre la politique de densification et d'aménagement qualitatif et durable des 3 parcs d'activités intercommunaux
- Mettre en œuvre les études opérationnelles du projet d'extension des Platières dans la perspective de créer la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) : définir la faisabilité technique et financière, le périmètre et les mesures compensatoires
- Proposer les bureaux de la MDE (Maison Des Entreprises) à la location selon la stratégie définie en 2013

Hameau d'entreprises

- Clôturer l'opération de Ste Catherine

Commerce et artisanat

- Soutenir le tissu associatif dans l'animation et le développement du territoire
- Mettre à jour la charte d'urbanisme commercial et le programme d'actions FISAC

Autres actions Economie

- Communiquer l'offre de services (site web, plaquette, Echozone...) afin de poursuivre le dialogue avec le monde économique et accompagner les entreprises dans leur projet de développement, d'installation et d'investissement et organiser des visites d'entreprises
- Refondre les données de la base entreprises en lien avec les éléments de la bourse de l'immobilier, le SIG et les fichiers INSEE

Réalisations et résultats obtenus

Parc d'activités

- Gestion des parcs : poursuite des entretiens qualitatifs des parcs, mise à jour des panneaux RIS, travail collaboratif avec la Poste afin d'optimiser la distribution du courrier, accueil sur le parc d'activités des Platières d'un slalom automobile au printemps et d'un rallye automobile à l'automne
- Définition d'une procédure d'accueil pour gérer l'installation sauvage des gens du voyage sur les parcs d'activités intercommunaux
- Définition d'une politique pour accueillir les commerces ambulants afin de proposer aux salariés des parcs d'activités une offre de restauration
- Définition et mise en place d'un dispositif d'accompagnement à l'installation des entreprises sur le périmètre d'extension des Platières
- Conduite de l'étude pour la réalisation du bassin de rétention des Platières
- Lancement des travaux sur la rue de la Ronze dans le parc d'activités de la Ronze et sur la rue Garbit dans le parc d'activités des Platières afin d'assurer une meilleure circulation des flux (routiers, piétons...)
- Extension des Platières : transfert du dossier du service aménagement au service EEF, bureaux d'études techniques choisis, lancement des études (réalisation des phases 1 et 2)
- Maison des entreprises : location des bureaux rénovés à 2 jeunes entreprises selon les critères définis au préalable + étude de faisabilité financière de la SEMPAT

Commerce et artisanat

Dispositif FISAC

- Signature de la convention de partenariat, installation des comités techniques et comités de pilotage
- Approbation du règlement attributif des aides directes pour les commerçants et artisans et affectation des premières aides dès le mois de juillet (6 dossiers ayant reçu un avis favorable pour un montant de 20 019,04 € (Etat + COPAMO))
- Réalisation d'une plaquette de communication « FISAC, mode d'emploi »
- Lancement de la consultation pour l'étude d'aménagement et développement commercial et artisanal du Pays Mornantais

Bourse de l'immobilier

- 11 entreprises ont été accompagnées dans la recherche de locaux, dont 4 mises en relation et installation sur le territoire
- 27 porteurs de projets accueillis et/ou suivis au cours de l'année 2015, des personnes ou entités du territoire et hors territoire, en lien avec le partenariat mis en place avec l'ADERLY (Agence de Développement Economique de la Région Lyonnaise) en charge notamment de la prospection à l'international
- 7 porteurs de projet en création d'activités soutenus financièrement par RDI
- Mise à jour régulière de l'annuaire des entreprises (site Internet COPAMO)

Développement économique

- Accompagnement de porteurs de projet développant des services aux salariés : co-working, crèche privée...
- Soutenir la coopérative d'activités Graines de Sol, qui a organisé une réunion d'information collective le 24 février 2015, ayant réuni 5 personnes. 16 porteurs de projets ont été accueillis et informés au cours de l'année, 24 personnes dont 4 hommes et 20 femmes ont été accompagnées par la coopérative, 10 entrepreneurs sont salariés de la coopérative, 5 sont sortis de la coopérative : 2 créations d'entreprise, 2 retours à l'emploi en CDI et 1 retour en formation qualifiante (taux de sorties positives = 80%)
- Centre aquatique : réflexion pour la mise en place d'une tarification pour les CE
- Signature d'une nouvelle convention d'objectifs avec le CERCL avec un programme d'actions autour de grands objectifs : emploi, zones d'activités, déchets et fiscalité.

AMENAGEMENT TOURISTIQUE
Elus référents : Christian Fromont, Vice-Président
Isabelle Brouillet, Rapporteur
Technicien référent : Marc Morand, Responsable d'équipement



AMENAGEMENT TOURISTIQUE

- ➔ Aménager et entretenir les équipements communautaires et les sites existants
- ➔ Consolider le partenariat avec les opérateurs du tourisme (OTBL, ADTL, l'Araire, PPM...)

Objectifs 2015

- Poursuivre les partenariats avec l'OTBL, l'ADTL, PPM, l'Araire, les Bikets Mornantais
- Suivre la convention avec le SMHAR

Réalisations et résultats obtenus

- **Taxe de séjour**
Le produit de la collecte annuelle a été de 10 544,31 €, hors part du Conseil Départemental. Ce produit correspond aux 25 278 nuitées réalisées sur le Pays Mornantais.
Le produit de la taxe de séjour a été utilisé pour la mise en place d'une aire de jeux pour enfants sur le site du Lac de la Madone, site destiné à un public familial.
- **Partenariats associatifs**
Les conventions avec les associations « L'Araire » et « Patrimoine en Pays Mornantais » ont été renouvelées, pour 3 ans.
Un avenant à la convention d'objectifs de l'Office de Tourisme a été signé afin de permettre la mise à disposition de la joëlette au public.
Le projet de mise en place de circuits VTT a été transmis à l'Office de Tourisme, par manque de temps de l'agent, en attendant la vente du Gîte les Arches.
- **Partenariat avec le SMHAR**
A la suite de la refonte de la convention avec le SMHAR en 2014, la convention pour la gestion du droit de pêche avec la Fédération de la Pêche est en cours de rédaction.
- **Sites communautaires**
Grâce au partenariat avec Rhône Insertion Environnement (Brigades Vertes), des aménagements de confort et de sécurité ont pu être menés : passerelle et sentier ombragé au Lac de la Madone, réfection de l'escalier reliant le site d'escalade au bourg de Riverie.
Le site du Lac de la Madone a également été équipé de toilettes.
- **Film sur les fouilles de Goiffieux :**
Les trois collègues du Pays Mornantais ont été conviés à une projection privée du film « Le vin des terres lyonnaises » à l'espace Jean Carmet. Tous les élèves des classes de sixième ainsi que les

collégiens latinistes des collèges Pierre de Ronsard et La Perrière ont participé, soit environ 500 jeunes. Les DVD ont été diffusés aux collèges des territoires limitrophes.

GESTION DU GITE LES ARCHES

- ➔ Assurer le bon fonctionnement du gîte en respectant l'équilibre de fonctionnement

Deux modes d'accueil :

- gîte pour groupe (de 10 à 29 personnes), tarification à la personne ou location du gîte en gestion libre
- location à la chambre (en l'absence de groupe)

Objectifs 2015

- Maintenir l'activité dans l'attente d'un repreneur (établissement mis en vente)

Réalisations et résultats obtenus

La fréquentation du gîte en semaine a baissé en 2015 par rapport à 2014. Cette récession d'activité est liée à la mise en vente et résulte aussi de l'annonce de la fermeture qui avait été programmée pour septembre 2014. Notre principal client « groupe - semaine » s'était orienté vers d'autres structures. La suppression de la publicité dans les médias locaux impacte, elle aussi, fortement l'activité « semaine ».

2014	<i>janv</i>	<i>févr</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juill</i>	<i>août</i>	<i>sept</i>	<i>oct</i>	<i>nov</i>	<i>déc</i>	2014
tx remplissage semaine	74%	69%	59%	54%	40%	48%	25%	53%	34%	38%	31%	53%	48%
taux week-end	54%	56%	79%	88%	100%	100%	83%	100%	70%	77%	98%	43%	79%
nuitées totales	369	389	381	454	306	261	312	381	266	240	217	330	3 906
2015	<i>janv</i>	<i>févr</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juill</i>	<i>août</i>	<i>sept</i>	<i>oct</i>	<i>nov</i>	<i>déc</i>	2015
tx remplissage semaine	39%	33%	24%	32%	14%	16%	15%	84%	27%	27%	35%	35%	32%
taux week-end	52%	40%	31%	85%	100%	100%	75%	100%	100%	80%	88%	68%	77%
nuitées totales	246	227	104	330	206	268	136	425	207	315	232	301	2 997

DEPLACEMENTS
Elus référents : Christian Fromont, Vice-Président
Marie-Noëlle Charles, Rapporteur
Technicien référent : poste vacant depuis septembre 2012



→ Animation et mise en œuvre des réflexions communautaires sur les déplacements et la mobilité

Objectifs 2015

- 1) Participation à la rédaction du cahier des charges « Etude déplacements de l'Ouest Lyonnais »
- 2) Priorisation des projets à réaliser par la COPAMO

Réalisations et résultats obtenus

Conformément à la décision du Conseil Communautaire de mars 2013, aucun projet et aucune action spécifique en matière de déplacements n'ont pu être réalisés, faute de moyens humains alloués.

1) Rédaction du cahier des charges « Etude déplacements de l'Ouest Lyonnais »

Participation à la rédaction avec les trois autres Communautés de Communes et le SOL avant l'été. S'agissant du territoire du Pays Mornantais, il s'agit principalement de mettre à jour le schéma des déplacements réalisé en 2008 ainsi que de développer un schéma d'éco-mobilité. Lancement de l'étude par le SOL à l'automne avec la création d'un Comité de Pilotage (COPI) à l'échelle du SOL composé de 3 élus communautaires représentant les politiques d'aménagement de l'espace, des déplacements et du développement durable. Ce COPI travaille en étroite collaboration avec la CI Déplacements.

2) Priorisation des actions à réaliser par la COPAMO

La Commission d'Instruction a priorisé les projets en matière de déplacements et quantifié les moyens humains nécessaires. Ainsi, la priorité du mandat pourrait se porter sur la mise en œuvre du plan intercommunal des déplacements ainsi que la promotion et le développement des solutions alternatives à la voiture individuelle.

VOIRIE
Élus référents : Frank Valette, Vice-Président
Jean Grenier, Rapporteur
Technicien référent : Laurent Podiacheff, Responsable de service



- Aménagement, création et entretien des voies d'intérêt communautaire (350 km)
- Gestion directe des 3 Parcs d'Activités (91 hectares)
- Aménagement et entretien du patrimoine non bâti (abords des équipements communautaires, du Clos Fournereau)

Objectifs 2015

- 1) Élaborer le Schéma Directeur de la Voirie
 - Définir la politique communautaire en matière de voirie et la traduire sous forme de programmation pluriannuelle de travaux à l'échelle du mandat et du territoire
- 2) Réaliser le programme voirie
 - Achever les travaux d'aménagement du quartier Arches/Grange Dodieu à Mornant (desserte du centre aquatique)
 - Finaliser le programme voirie 2014
 - Gérer les enveloppes travaux d'urgence et voirie/modes doux
- 3) Réaliser le programme parcs d'activités
 - parcs d'activités 2014 à finaliser
 - parcs d'activités 2015 à réaliser
- 4) Réaliser le programme abords des équipements communautaires
 - abords de l'Espace COPAMO

Réalisations et résultats obtenus

1) Schéma Directeur de la Voirie (SDV)

- Aide à l'expression et recueil des besoins aménagements des communes et des services (hiver 2015)
- Expression de besoins relevant du plan de sauvegarde par le service voirie (printemps 2015)
- Estimation de l'ensemble des projets et des besoins sur la base de 9 profils en travers type et de ratios associés (printemps 2015)
- Élaboration des critères de hiérarchisation du réseau (3 niveaux) et de priorisation des opérations construits autour des politiques communautaires (printemps 2015)
- Audition des communes et priorisation des projets (été 2015)
- Présentation des scénarii du SDV aux Maires et aux référents communaux (14 octobre 2015)
- Validation des principes du SDV en Commission Générale (20 octobre 2015)
- Validation des modalités de mise en œuvre du SDV en Conseil Communautaire (15 décembre 2015)

- Traduction des orientations politiques définies en Commission Générale :
 - o dans le programme voirie 2016 validé en Conseil Communautaire du 15 décembre 2015 (liste de travaux ajustable en fonction du budget voté au printemps 2016)
 - o rattachement de la planification 2017/2020 au plan de mandat élaboré au premier semestre 2016
- Réflexion sur l'intégration du Schéma Directeur de la Voirie dans le SIG

2) Programme voirie

⇒ Pilotage de l'opération « quartier Arches / Grange Dodieu »

- Suivi des travaux de la 2^{ème} tranche : voirie, réseaux et espaces verts
- Mise en service des équipements dans les délais (ouverture du centre aquatique)

⇒ Voirie 2014

- Chassagny :
 - Rue la Folletière : aménagement (requalification : aménagements de trottoirs, de stationnements et renouvellement du revêtement)
- Chaussan :
 - Chemins des Levées et de Barrot : plan de sauvegarde (renouvellement du revêtement)
- Orléanas :
 - Chemin de la Rousse : aménagement (sécurisation de l'entrée d'agglomération)
 - Chemin de la Rivoire : plan de sauvegarde (purge de chaussée)
 - Chemin de la Conchette : aménagement (chicanes et coussins)
- Riverie
 - Montée du Champbarot : aménagement (grenailage suite au renouvellement du revêtement)
- St Andéol le Château :
 - Rues du Mathevet, du Porche et impasse du Carré : aménagement (requalification : caniveau central et renouvellement du revêtement)
- St Sorlin
 - Route de Bénégras : aménagement (requalification : création de trottoir, plateau surélevé, renouvellement du revêtement)

⇒ Entretien des voies communales

- Recensement et priorisation des besoins de PATA élaborés au niveau du territoire
- Suivi des travaux de PATA

⇒ Travaux d'urgence

- St Andéol le Château :
 - Route de Balmondon : reprise d'un soutènement en enrochement suite à un affaissement
- St Didier sous Riverie :
 - VC 109 : reprise d'un soutènement en enrochement suite à un affaissement

Travaux d'ouvrage d'art

- Mornant :
 - Pont de la Piasse
 - Pont de Chablenas

⇒ Voirie modes doux

- Accompagnement des projets des communes par l'attribution de 42 660 € de subventions (Chassagny, St Maurice sur Dargoire, St Laurent d'Agy, Riverie)

3) Programme Parcs d'Activités Économiques

⇒ Entretien

- Signalisation horizontale et verticale, éclairage public, bassins de rétention, espaces verts et nettoyage des abords, déneigement, balayage des voies

⇒ Programme 2014

- Ronze :
 - Rue des Carrières Sud : prolongement du trottoir et des stationnements

- Rue de la Ronze : création de trottoir et d'une plateforme pour point d'apport volontaire

⇒Programme 2015

- Ronze :
 - Rue de la Ronze : création de trottoir, stationnement VL et renouvellement du revêtement de surface

⇒Bassin de rétention Platières

- Réalisation d'une étude géotechnique
- Lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre
- Réalisation de l'Avant-Projet

4) Programme des abords des équipements communautaires

⇒Clos Fournereau

- Réfection des cheminements piétons du parc (printemps)
- Soutien au service patrimoine pour les travaux de réseaux de l'Espace COPAMO (été)
- Réalisation d'études globales de requalification du clos Fournereau (été et automne)
- Lancement des travaux spécifiques aux abords de l'Espace COPAMO, aux parkings et à l'accessibilité du siège (automne)
- Exploitation du parc en cogestion avec la commune de Mornant (instruction des dossiers de demande d'occupation du site)

⇒Centre Culturel

- Réflexion engagée sur la sécurisation du parking de l'espace culturel
- Mise en place de panneaux « tranquillité publique »
- Entretien éclairage public parking
- Remplacement de mobilier urbain

⇒Espaces Jeunes

- Etude sur la signalisation des Espaces Jeunes

⇒Combe Gibert

- Travaux d'entretien du chemin d'accès et aux abords du lac de la Combe Gibert

DELEGATION SERVICES A LA PERSONNE

Bien grandir, bien vivre et bien vieillir en Pays Mornantais

Pilotage politique : Françoise Tribollet, Vice-Présidente déléguée aux services à la personne

Pilotage technique : Jérôme Henry, responsable du Pôle Services à la Population (PSP)

ENFANCE - JEUNESSE

**Elus référents : Françoise Tribollet, Vice-Présidente
Véronique Merle, Isabelle Petit et Fabien Breuzin, Rapporteurs
Techniciens référents : Jérôme Henry, Responsable de service
Nathalie Perat, Responsable d'équipements petite enfance
Jean-Claude Torlotting, Responsable d'équipements jeunesse**



Le service est organisé en secteurs d'actions correspondant aux missions principales : Secteur petite enfance, secteur enfance, secteur jeunesse, secteur BIJ et Point Cyb.

Pour l'ensemble des secteurs, poursuite du travail engagé ces dernières années, organisation et suivi du fonctionnement des secteurs (budget et personnels) dans les missions régulières et vis-à-vis des objectifs spécifiques.

PETITE ENFANCE

Objectifs 2015

- Intégration des responsables de crèches au dispositif Passerelle Enfance
- Poursuite du travail autour de la communication avec les familles et les assistants maternels
- Poursuite d'une formation concernant l'accueil de public en situation de handicap pour l'équipe petite enfance (en lien avec les agents intercommunaux et communaux)
- Prospective des modes de garde petite enfance en lien avec les communes
- Renouvellement du CEJ
- Renouvellement de la DSP petite enfance
- Poursuite du travail de collaboration avec le service culturel (spectacle vivant et réseau des bibliothèques)

Réalisations et résultats obtenus

Passerelle Enfance

Quelques chiffres pour Passerelle Enfance en 2015 :

- 324 rendez-vous ont été traités au guichet unique pour des pré-inscriptions et des renseignements
- 250 dossiers ont été réalisés pour des pré-inscriptions
- 4 commissions « crèche » se sont déroulées (janvier, mai, septembre et novembre)
- 290 dossiers ont été présentés en commission « crèche » en 2015 : 133 ont reçu une réponse positive (45% de taux d'attribution sur l'année). La commission de mai a répondu positivement à 73 % des dossiers et celle de septembre à 42 % d'entre eux.

Il y a eu 438 jours à attribuer en EAJE au lieu de 400 journées en 2014. 950 jours ont été demandés par les familles en 2015 au lieu de 1011 en 2014. 361 journées ont été attribuées et utilisées en 2015.

Les RAMI

Les RAMI adaptent et renouvellent les thèmes abordés en temps collectifs afin de favoriser l'éveil des enfants et apporter des outils utiles à la professionnalisation des assistants maternels. Chaque temps collectif des RAMI est occupé pleinement. Les temps forts (Noël, les journées de la petite enfance) sont attendus par les familles et les assistants maternels. Les Journées de la Petite Enfance ont accueilli 250 personnes sur le thème de la musique.

Cependant en 2015, la journée du mercredi a été moins confortable pour les assistants maternels. En effet, certains ayant la garde d'enfants scolarisés se sont vus contraints par la nécessité d'aller chercher les aînés à l'école ; ils ont moins participé à cette journée.

C'est pourquoi en 2016 le mercredi sera positionné en dehors du temps scolaire au début des vacances d'été afin de permettre au plus grand nombre d'y participer dans la durée.

Trois représentations du spectacle de Noël ont été nécessaires pour donner satisfaction à l'ensemble du public du RAMI (250 personnes également). Les ateliers de l'année 2015 ont connu un franc succès, en particulier les ateliers autour de l'art thérapie. L'ADES intervient régulièrement pour proposer des conférences de sensibilisation sur des thèmes liés à la santé.

Enfin, le projet initié autour de l'accueil d'enfants en situation de handicap en 2013 se poursuit : de nouveaux ateliers verront le jour en 2016 après le succès connu par ceux mis en place en 2014 et début 2015.

En 2015, un atelier de création de jouets sonores a été proposé pendant 9 mois. 12 assistants maternels ont réalisé ces jeux à manipuler, à destination des enfants sur le thème des comptines.

Un conte sonore a également été mis en place dans le cadre d'un atelier par 7 assistants maternels et présenté lors d'un atelier des journées de la petite enfance, en lien avec la bibliothèque de Saint Laurent-d'Agny.

Les parents restent présents et se déplacent sur toutes les communes du territoire, même s'il est à noter que l'augmentation du temps de travail des familles engendre une légère baisse de la fréquentation des temps collectifs par ces derniers (alors que le nombre de parents participant aux temps festifs des mercredis reste stable).

Le travail autour des spectacles de Noël avec le service culturel se poursuit.

Les RAMI accueillent de nombreux assistants maternels et parents lors des permanences administratives. On observe une baisse significative des demandes de médiation entre les assistants maternels et les familles. Informer spécifiquement les futurs parents employeurs sur leurs engagements et leurs responsabilités leur permet de poser plus aisément des bases relationnelles et contractuelles saines avec leur assistant maternel employé. De même, par un accompagnement et des conseils spécifiques autour de la communication avec les familles, le contenu des contrats et les notions de rémunération et de pédagogie, les animatrices du RAMI participent activement à l'amélioration de la posture professionnelle des assistants maternels. Cela améliore nettement les relations « parents-employeurs » et par conséquent les conditions d'accueil des jeunes enfants au domicile des assistants maternels.

Quelques chiffres pour les RAMI

Temps Collectifs des RAMI Nord et Sud

- 470 assistantes maternelles participantes
- 259 parents ont participé aux temps collectifs
- 3 628 enfants étaient présents
- 165 Rendez-vous administratifs
- 929 appels téléphoniques et renseignements par mail dont 47% issus d'assistantes maternelles

Les crèches

L'association SLEA gère les dix structures d'accueil petite enfance du territoire depuis le 1^{er} janvier 2013. Le contrat de DSP sera renouvelé en janvier 2016.

Les dépannages et les accueils d'urgence ont été facilités par la transmission des disponibilités des crèches par les responsables de manière régulière. L'ensemble des structures est bien occupé : 329 961 heures ont été réalisées au sein des 10 crèches en 2015 (324 507 heures en 2014).

ENFANCE

- ➔ Fonctionnement des accueils de loisirs avec des programmes pédagogiques en fonction de chaque tranche d'âge et de la période
- ➔ Organisation de séjours
- ➔ Formation du personnel encadrant au BAFA et BAFD pour respecter la réglementation et offrir une base d'encadrement

Objectifs 2015

- Poursuivre l'accompagnement technique de la SPL (Co-construction des tableaux de bords, réunions mensuelles)
- Travailler en collaboration avec le secteur jeunesse afin de favoriser une cohérence éducative et de fonctionnement

Réalisations et résultats obtenus

Poursuivre l'accompagnement technique de la SPL (Co-construction des tableaux de bords, réunions mensuelles.)

L'accompagnement technique de la SPL s'est poursuivi en 2015 : sur la période entre janvier et juin, des réunions techniques ont eu lieu avec la directrice opérationnelle de la SPL, le responsable des équipements jeunesse et la coordinatrice CAF. Le but de ces rencontres était de faire le point sur les projets en cours et les problématiques rencontrées mais aussi d'amorcer un travail de cohérence entre les deux secteurs. Depuis juillet et le départ de la directrice opérationnelle les liens entre les collectivités et la SPL se sont renforcés puisque du personnel COPAMO a été mis à disposition de la structure.

Les tableaux de bords ont été modifiés et sont opérationnels depuis septembre. Chaque directeur remplit le tableau avec l'ensemble des indicateurs qui ont été validés par la CI Petite Enfance, Enfance, Jeunesse. Ces indicateurs permettent de suivre l'activité des structures, les taux d'occupation et d'adapter les moyens si nécessaire. Des adaptations ont déjà pu être mises en œuvre concernant par exemple les navettes des mercredis matins après l'école et ce en partenariat avec les communes. Ces tableaux de bords vont permettre d'avoir une vision d'ensemble de l'année et d'analyser les écarts.

Travailler en collaboration avec le secteur jeunesse afin de favoriser une cohérence éducative et de fonctionnement

Cette année a permis de travailler avec les Espaces Jeunes sur des liens entre ces deux structures. Différentes actions ont ainsi pu être proposées sur les vacances : Temps d'animation en commun, découverte des espaces jeunes...

Ces actions permettent de faire connaître aux plus jeunes, les Espaces Jeunes et de favoriser la passerelle entre les deux, elle permet aussi aux parents de voir le lien qui est fait entre les deux, de connaître les animateurs et le fonctionnement des Espaces Jeunes. L'objectif étant d'assurer une transition plus aisée de l'un à l'autre aussi bien pour les enfants que pour les parents.

Ces actions ont aussi permis de mettre en relation les professionnels entre eux et de les amener à réfléchir sur ce qui les rapproche et ce qu'ils souhaitent porter comme action éducative commune.

Un temps de travail a aussi été mis en place avec Passerelle Enfance afin de présenter son champ d'action et ses modalités d'accueil du public, son travail autour de l'accueil des familles et de l'écoute de celles-ci.

JEUNESSE

Objectifs 2015

- Renforcer les liens entre les animateurs et les élus des communes par des temps formels
- Développer et renforcer la communication des EJ (Espaces Jeunes) en direction de la population et des élus
- Renforcer l'AJV (Animation Jeunes Village) avec l'arrivée d'un animateur supplémentaire en contrat d'avenir
- Poursuivre la dynamique d'un travail d'équipe intercommunale par la formation

- Poursuivre les accueils des jeunes dans les EJ intercommunaux et analyser les problématiques de fréquentation
- Revisiter le projet Jeunesse dans le cadre du nouveau Plan de mandat et du comité de pilotage jeunesse

Réalisations et résultats obtenus

1- Renforcer les liens entre les animateurs et les élus des communes par des temps formels

Il a été proposé aux communes d'organiser des commissions communales jeunesse permettant de faire des bilans réguliers de l'activité des Espaces Jeunes. Ces commissions ne sont pas en place et ne sont pas demandées par toutes les communes. Nous envisageons d'en faire au moins une par an afin d'y proposer un bilan de l'année.

2- Développer et renforcer la communication des Espaces Jeunes en direction de la population et des élus

Un plan de communication propre aux Espaces Jeunes a été réalisé en 2015 afin d'améliorer notre visibilité vis-à-vis de l'extérieur, notamment des familles et des communes. Nous avons également renforcé notre communication via le site de la COPAMO, les journaux communaux, les panneaux électroniques des communes et leur site internet. Des programmes d'activités inter-vacances sont aussi envoyés aux familles par mail ainsi que toutes les plaquettes des vacances. De plus en plus, les animateurs proposent également des newsletters qui permettent d'informer les familles des activités en cours d'année et des événements particuliers.

3- Renforcer l'AJV avec l'arrivée d'un animateur supplémentaire en contrat d'avenir

L'Animation Jeunes Village a connu l'arrivée de Chloé Lacobelli début mai en contrat d'avenir. Son arrivée a permis rapidement de renforcer les temps d'animation et de maintenir une régularité de fonctionnement, ce qui était souhaité initialement par les communes concernées. Le binôme a donc plutôt été très positif pour l'essor de l'AJV, ce qui se ressent au niveau du nombre d'adhérents inscrits (15 en 2014 et 41 en 2015).

Des commissions Jeunesse ont été instaurées depuis le début de l'année 2015 dans tous les villages qui dépendent de l'AJV et les programmes d'animations sont établis en concertation avec chaque commune.

Les résultats de 2015 sont plutôt encourageants même s'il reste encore des communes ou les groupes de jeunes ne sont pas encore complètement constitués et qu'il n'y a pas encore de régularité dans leur fonctionnement.

4- Poursuivre la dynamique d'un travail d'équipe intercommunal par la formation

Le travail d'équipe devient de plus en plus performant grâce à une formation répartie sur l'ensemble de l'année et qui nous permet de travailler sur la cohésion de l'équipe et la place de chacun dans l'équipe. Cela favorise les interactions entre les animateurs et par conséquent favorise les actions d'animation mises en place sur le terrain. L'état d'esprit semble plus solidaire et permet de porter plus facilement un projet jeunesse intercommunal. Un temps d'analyse de la pratique a été proposé tous les mois sur une séance de deux heures pour compléter la professionnalisation des animateurs Jeunesse.

5- Poursuivre les accueils des jeunes dans les EJ intercommunaux et analyser les problématiques de fréquentation

L'accueil des Espaces Jeunes fonctionne bien pendant les vacances scolaires et correspond aux attentes des jeunes et des familles. Cette année confirme le fait que ce sont plutôt des jeunes de 11 à 15 ans que nous recevons sur nos locaux d'animation et pour les sorties. Nous alternons sur les vacances les sorties organisées, les soirées, les accueils libres et les bivouacs ou séjours. Cette diversité d'offres répond au public Jeunes qui a besoin de changer souvent d'activité.

L'accueil en dehors des périodes de vacances scolaires reste plus difficile en termes de fréquentation surtout le mercredi et le samedi après-midi. Le vendredi soir reste relativement bien fréquenté car de nombreuses soirées sont organisées entre plusieurs espaces jeunes.

Afin de trouver des solutions à ces difficultés, les animateurs ont proposé un programme d'animations spécifique permettant une offre plus structurée sur les temps extrascolaires. Nous avons aussi organisé en début d'année des soirées « boum des 6^{ème} » pour attirer ce public dans nos Espaces Jeunes. Cela a eu des retombées importantes et a permis d'accueillir ce nouveau public. Les interventions sur la période méridienne au collège de Soucieu-en-Jarrest permettent aussi de toucher un nouveau public.

Nous pouvons d'ailleurs noter une nette augmentation des adhésions en 2015 (473 en 2014 et 513 en 2015).

6- Revisiter le projet Jeunesse dans le cadre du nouveau Plan de mandat et du Comité de pilotage Jeunesse

Le projet Jeunesse a été au cœur des réflexions du Comité de pilotage Jeunesse qui s'est réuni six fois sur l'année 2015. Les objectifs politiques du dernier projet Jeunesse ont été confirmés avec quelques modifications et de nouvelles orientations sur le prochain mandat. Maintenant qu'il a été validé, il reste à le mettre en œuvre à partir de 2016.

BIJ-POINT CYB

Objectifs 2015

BIJ

- Mettre en place le Kiosque Info Jeunes (KIJ)
- Faire vivre la bourse aux projets humanitaires et le dispositif Sacs Ados
- Travailler en partenariat avec l'EEF : jobs d'Été, classeurs stages et alternance, Découverte des Métiers
- Mobiliser les habitants du territoire autour de « Courir pour Elles » avec les Espaces Jeunes
- Adapter le dispositif Pass Jeunes à l'évolution des équipements COPAMO
- Développer les points Info-Santé dans les autres Espaces Jeunes du territoire

Point Cyb

- Maintenir l'accès libre au Point-Cyb
- Renforcer et adapter l'offre en direction du public Jeunes
- Vérifier l'adéquation entre l'offre et le nombre de participants.

Réalisations et résultats obtenus

BIJ

- Le BIJ a été ouvert 48 semaines.
- 23 demi-journées de fermeture exceptionnelle, en grande partie sur la période octobre-décembre, principalement en raison de la difficulté rencontrée pour recruter sur le poste animateur Taluyers / BIJ.
- Les 6 membres de l'équipe ont accueilli 1 853 personnes, tout type d'accueil confondu (physique, téléphonique, mail ou facebook)

PASS JEUNES : Jusqu'au 31 octobre 2015

- 85 cartes **Pass-Jeunes** ont été distribuées.
- Cinq sorties (communes avec les Espaces Jeunes) ont été proposées aux titulaires d'un Pass-Jeunes en cours de validité. 49 jeunes se sont inscrits à ces sorties par l'intermédiaire du BIJ.

PASS'ADOS : A partir du 15 novembre 2015

Depuis le 15 novembre 2015, le Pass' Ados et son offre « relookée » ont remplacé le Pass Jeunes :

- 10 entrées au cinéma / 10 entrées au centre aquatique / 10 connexions internet d'1/2h au Point Cyb / l'adhésion aux Espaces Jeunes prise en charge à 50% / une place de spectacle à Jean Carmet prise en charge à 80%.
- 23 Pass' Ados ont été distribués en 1 mois et demi.

La dimension intercommunale du dispositif semble s'améliorer car 7 communes sont représentées.

BOURSE AUX PROJETS HUMANITAIRES

En 2015 aucun groupe de jeunes n'a fait de demande de bourse dans le cadre d'un projet humanitaire.

MONDIAL DES METIERS – EUREXPO : 14 mars 2015

Une navette gratuite a été mise en place pour permettre aux jeunes de se rendre au Mondial des métiers (Lyon, Eurexpo). 3 jeunes ont profité du dispositif.

OPERATION JOBS D'ETE : du 13 au 15 avril 2015

Animation phare du réseau Information Jeunesse, les journées Jobs d'Été sont organisées avec le service Economie-Emploi-Formation. L'animation a eu lieu sur 3 demi-journées. 23 entreprises étaient présentes pour recruter, des offres d'emploi locales étaient affichées et des inscriptions au ramassage de fruits étaient réalisées. 336 jeunes ont participé à cette manifestation (dont 135 pour le ramassage de fruits).

SACS ADOS

8 jeunes résidant la COPAMO ont pu profiter du dispositif **Sacs-Ados** – 8 sacs ont été distribués. Chaque jeune a rempli sa contrepartie citoyenne en effectuant 10h de bénévolat au sein d'une association du territoire.

COURIR POUR ELLES : 24 mai 2015

Cette année le BIJ n'a pas centralisé les inscriptions. Le service Solidarité, le BIJ et les Espaces Jeunes se sont tout de même mobilisés en proposant des entraînements communs, un bus gratuit ainsi qu'une collation à l'issue de la course. 26 participantes ont profité de ce dispositif.

BABY-SITTING / SOUTIEN SCOLAIRE : 12 et 19 septembre 2015

Le but de cette opération est de communiquer autour du classeur baby-sitting / soutien scolaire, afin qu'il soit mieux identifié par les jeunes du territoire et les parents à la recherche d'une garde occasionnelle pour leurs enfants.

Entre septembre et décembre 2015, le BIJ a comptabilisé 68 contacts pour du baby-sitting ou du soutien scolaire, chiffre en très nette progression par rapport aux années précédentes.

POINTS INFO SANTE DANS LES ESPACES JEUNES

Le BIJ prend en charge la mise à jour de la documentation santé (Tabac, drogue, sexualité, contraception...) présente dans chaque Espace Jeunes intercommunal.

FORUM « MISSION METIERS ET FORMATIONS » : 11 décembre 2015

Organisée tous les deux ans avec le service Economie-Emploi-Formation, la manifestation a eu lieu à St Laurent d'Agny. Les équipes mobilisées ont accueilli 260 collégiens (établissements Ronsard et La Perrière) puis dans un deuxième temps, une soixantaine de jeunes sont venus rencontrer les 42 exposants présents.

KIOSQUE INFO JEUNES (KIJ)

En 2015, le BIJ s'est doté d'un KIJ, tablette tactile disposant d'une application développée par le CRIJ Rhône-Alpes.

Des permanences ont été organisées dans les Espaces Jeunes. Une vingtaine de jeunes ont utilisé cet outil. Le projet doit être étoffé.

Point CYB

JANVIER – JUIN

- Initiations informatiques : 9 stages regroupant 53 présences.
Thèmes abordés : Baba n°1 et n°2, Word, Excel, Internet, messagerie, photos (téléchargement et retouches), Skype, Montage vidéo ...
- Ateliers décentralisés (Maison de retraite de Mornant) : 12 séances, 6 participants pour 27 présences
- Temps d'échange : Les temps d'échange sont proposés tous les vendredis de 17h à 19h, même pendant les vacances scolaires.

SEPTEMBRE - DECEMBRE

- Initiations informatiques : une nouvelle proposition, avec des séances ponctuelles et des thèmes traités comme auparavant sous forme de stages ; 199 présences pour 27 séances ponctuelles et 7 stages
- Ateliers décentralisés à la maison de retraite de Mornant : 13 séances, 7 participants pour 39 présences
- Ateliers décentralisés à la maison de retraite de Taluyers : 5 séances, 3 participants pour 15 présences
- Temps d'échange : les temps d'échange sont maintenus, et renforcés par les Clic' Astuces à thèmes et les temps Post Ateliers qui permettent de revenir sur les notions acquises.

Au mois de décembre, en raison de problèmes de personnel, une partie des ateliers prévus a dû être annulée et reportée au début d'année 2016.

EMPLOI FORMATION
Elus référents : Gabriel Villard, Vice-Président
Anny Thizy, Rapporteur
Technicien référent : Emmanuelle Ferraton, Responsable de service

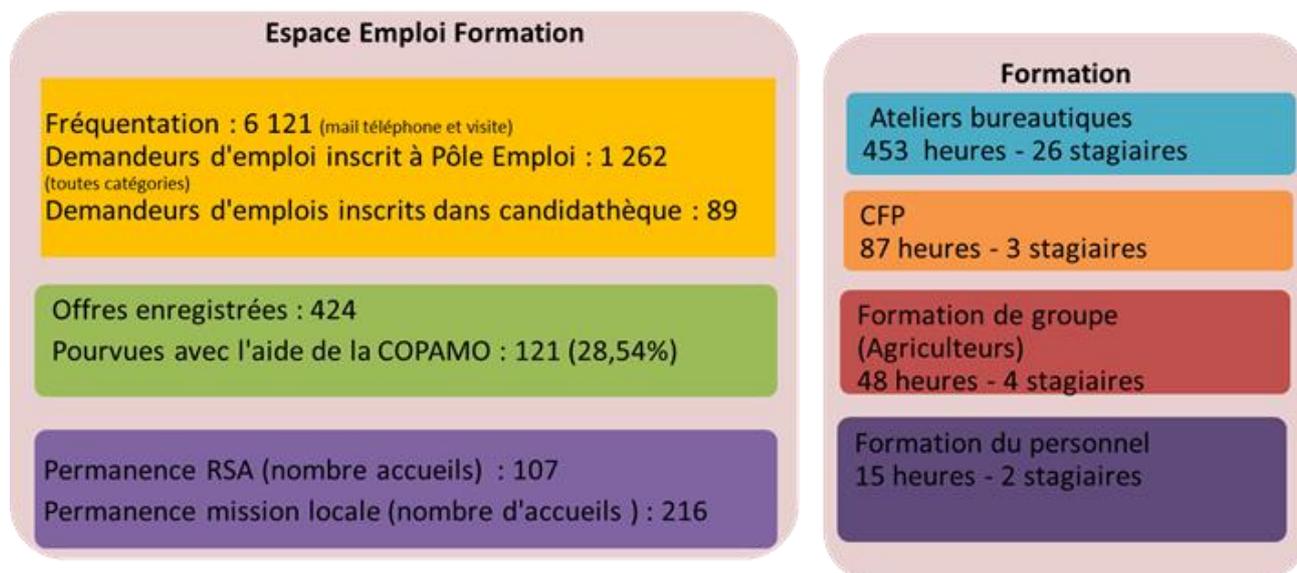


- ➔ Favoriser l'emploi local en partenariat avec le service public de l'emploi pour offrir un service de proximité
- ➔ Développer les compétences locales

Objectifs 2015

- **Services de proximité :**
 - ❑ Atelier Technique de Recherche d'Emploi : continuer à proposer un temps de création autour d'outils (CV, lettre, préparation d'entretien de recrutement) et communiquer sur ce levier
 - ❑ Entretien Conseil : sur la base de rendez-vous individuel, définir une stratégie de recherche de solutions professionnelles pour les demandeurs d'emploi
 - ❑ Stratégie micro action : activer un accompagnement spécifique pour les offres non pourvues
 - ❑ Groupe femme : matinée des femmes : proposer un accompagnement spécifique pour un public exclusivement féminin dans son retour à l'emploi et lever des freins
 - ❑ Poursuite des permanences de la mission locale et du centre socioculturel des haut du lyonnais pour accompagner les jeunes de moins de 26 ans et les personnes bénéficiaires du RSA.
- **Aide à la mobilité** : optimiser la plateforme de location de scooters, apporter une aide financière aux déplacements, au permis de conduire B, PL, SPL, FIMO et autres permis, continuer à communiquer auprès des référents socioprofessionnels sur l'enveloppe départementale mobilité.
- **Formations bureautiques** : poursuivre les ateliers bureautiques pour les demandeurs d'emploi et salariés dans le cadre de leur **Compte Personnel de Formation (CPF) (ancien DIF)**.
- **Manifestations pour l'emploi et la découverte des métiers :**
 - ❑ **L'artisanat fait son cinéma** en partenariat avec la CMA et CAP avec des témoignages d'entreprises et d'apprentis, à destination des collégiens du territoire
 - ❑ **Jobs d'été** : Forum emploi programmé au printemps 2015 avec le BIJ, afin d'optimiser l'information auprès des jeunes en termes de formation, de connaissance des métiers et des possibilités d'emplois saisonniers sur le territoire
 - ❑ **Les Tremplins de l'emploi**, organisés avec RESOL, pour faire découvrir des métiers et apporter des réponses adaptées et innovantes en matière de recrutement aux demandeurs d'emploi
 - ❑ **Mercredi de l'apprentissage** : organisé avec le BIJ, pour informer et échanger entre jeunes, professionnels et la CCI, autour du thème « alternance, mode d'emploi »
 - ❑ **Journée Proximité Emploi Formation (JPEF)** organisée sur le 2^{ème} semestre avec la CCVL
 - ❑ **Forum découverte des métiers** pour les jeunes collégiens et lycéens, organisé avec le BIJ, fin 2015.
- **Dispositif Securise'RA** : déployer sur le territoire de la COPAMO, le dispositif Securise'RA (gestion des ressources humaines pour les entreprises) pour la 4^{ème} année, en partenariat avec la CCVL.

Réalisations et résultats obtenus



Manifestations pour l'emploi et la découverte des métiers

Artisanat fait son cinéma	<ul style="list-style-type: none"> • 18/03/2015 • 150 élèves ont visionné film de la CMA + échanges avec artisans
Mercredi de l'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • En partenariat avec le BIJ, Manifestation annulée faute de participants
Jobs d'été	<ul style="list-style-type: none"> • Du 13 au 15/04/2015 en partenariat avec le BIJ • 336 jeunes (dont 135 pour le ramassage des fruits) • 23 stands - 111 offres - 433 CV déposés (348 cv conservés, 35 entretiens prévus) <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">Taux satisfaction : 59%</div>
Forum Mission Métiers et Formations	<ul style="list-style-type: none"> • 11/12/2015 • 260 élèves sont venus avec leur collège (Ronsard et La Perrière) + Accueil d'une centaine de visiteurs lors de l'ouverture au public
Matinale des métiers RESOL	<ul style="list-style-type: none"> • 1 sur les métiers de l'agroalimentaire et restauration - 9/04/15 - St Genis Laval - 10 stands – 51 visiteurs • 1 sur les métiers du transport et de la logistique – 19/06/15 - la Mulatière – 20 stands – 79 visiteurs • 1 sur les métiers SAP/EHPAD- 03/11/15 – Soucieu en Jarrest- 18 stands – 33 visiteurs
Journée Proximité Emploi Formation	<ul style="list-style-type: none"> • En partenariat avec la CCVL - 06/10/2015 de 8h30 - 12h30 à St Laurent d'Agné • 244 visiteurs • 47 stands (55 exposants au total) - 160 offres d'emploi - 323 CV recueillis – 15 recrutements • Jobs dating (grande distribution) de 8h30 à 10h30 sur rendez-vous avec Auchan et Castorama : 27 participants, puis sans rendez-vous de 10h30 à 12h30 • Atelier de préparation aux entretiens : le 29/09 matin : 20 personnes ont été accompagnées par des chefs d'entreprises et le CERCL • Ateliers valorisation de son image : le 29/09 après-midi : 12 personnes réparties en 3 groupes
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">15 embauches connues</div>	

Services de proximité

Atelier Technique Recherche d'emploi

- 69 inscriptions - 60 présents - 57 personnes différentes (43 Femmes- 14 Hommes)
- CV + lettre de motivation = 54 présences - entretiens d'embauche = 4

Entretien conseil

- 153 entretiens pour aider à l'orientation et au soutien dans la recherche de solutions professionnelles avec des profils très variés (salariés en reconversion, cadres et non cadres, demandeurs d'emploi ne se mobilisant qu'à la fin de leur indemnités, femmes en congé parental et personnes relevant de l'IAE)

Aide à la mobilité

- Location de scooter : 8 locations (27 contacts) – 289 jours de locations.
- Convention avec SOS famille Emmaüs = aucune personne n'a bénéficié de cette aide cette année
- Aides financières aux déplacements : 5 demandes « aides pour le permis de conduire » – 2 dossiers validés par la commission et aboutis + 23 aides aux transports (carburant, transport en commun) = 1 763 euros

Securise'RA

- 1 groupe de 10 entreprises sur Vaugneray et un groupe de 6 entreprises sur Mornant : ateliers RH

Les matinées des femmes

- Co-organisation avec la MDR de Mornant, groupe de 9 femmes , subvention CTEF accordée de 1 896 €.
- Travail sur thématiques décidées avec le groupe : communication, l'emploi, le B2i, dynamisation de la recherche de solutions professionnelles.
- 5 retour à l'emploi ,1 création d'activité, 1 reconversion professionnelle, 1 recherche emploi, 1 abandon,

SOLIDARITE
Elus référents : Gabriel Villard, Vice-Président
Sylvie Broyer, Rapporteur
Technicien référent : Anne Salvi, Responsable de service



- ➔ Mise en place des projets à caractère social
- ➔ Travail avec les différents partenaires
- ➔ Accompagnement de la réflexion et de l'évolution du paysage social du périmètre intercommunal
- ➔ Coordination et mise en place des actions sociales/solidarités
- ➔ Gestion du SIA (soutien intercommunal aux associations locales, fonction employeur et vie associative)

Objectifs 2015

- Poursuite des actions menées en 2014
- A partir des orientations du plan de mandat, travailler sur la notion de guichet unique en transversalité avec les services, et réorienter l'Inter CCAS pour avancer sur la construction du projet social intercommunal
- Cibler les actions visant à améliorer l'intégration des enfants porteurs de handicap en accueil de loisirs et en crèches ; travailler sur les besoins relatifs au handicap et à l'enfance pour poursuivre la réorientation du poste d'ATSEM
Travailler sur le partenariat avec les associations, notamment en termes de subventions
- Mener une réflexion sur la mobilité et le transport accompagné

Réalizations et résultats obtenus

Le travail autour des notions de guichet unique et de projet social intercommunal

A la suite des attentes des élus de la Commission d'Instruction Solidarité de travailler autour des notions de « guichet unique », 4 ateliers ont été conduits auprès des équipes du PSP et du PAD. Ces travaux sont actuellement utilisés pour réussir l'entrée dans l'espace COPAMO.

L'inter CCAS a été relancé et le Conseil Communautaire s'est prononcé sur les objectifs de cette instance :

- Harmoniser le niveau de connaissance du territoire
- Encourager les méthodes communes de fonctionnement pour l'équité des services rendus
- Fédérer autour d'un projet social intercommunal, dans la dynamique de l'UDCCAS

Réunions 2015	Nombre de communes représentées	Thématique
7-05-15	12	Bilan et perspectives de l'inter CCAS L'environnement social sur le territoire
22-10-15	12 (dont 3 absentes les 2 fois)	1. Présentation d'une association intervenant sur le territoire : l'AMAD 2. Intervention thématique: droits et devoirs en matière d'action sociale / loi NOTRe 3. Cartographie de l'action sociale sur notre territoire et attentes identifiées



La CIA (Commission Intercommunale pour l'Accessibilité) et les travaux autour de l'accessibilité

Dépôt de l'Ad'ap de la COPAMO et accompagnement des 16 communes

La CIA a eu une démarche globale de sensibilisation, de communication et de concertation sur le nouveau dispositif législatif à destination de tous les acteurs susceptibles de recevoir du public. Ainsi 7 ateliers ont été conduits à destination des maires et responsables d'équipements publics, des employeurs, des artisans/commerçants/professions libérales. Nos partenariats ont été renforcés avec la DDT du Rhône, CARPAccess, les chambres consulaires (CCI/CMA) et des consultants indépendants.

Une centaine d'ERP et IOP ont été identifiés, répartis sur les 16 communes. La COPAMO a organisé un accompagnement spécifique pour remettre à jour les diagnostics et conseiller sur la réalisation des Ad'ap. Le service solidarité a ainsi fait appel à un consultant et deux stagiaires, étudiants en formation « assistant économiste de la construction ». Ainsi, toute l'année, la COPAMO, les mairies et ces prestataires ont été très en lien pour garder une cohérence sur la globalité du projet de mise en accessibilité du territoire.

Poursuite des formations relatives à l'accueil de personnes en situation de handicap

En 2015, la démarche a été étendue aux agents communaux et intercommunaux en charge de l'accueil, du périscolaire, et de la communication, représentant une centaine d'agents formés aux questions de l'accessibilité dans leur domaine de compétence.

- "Accueil des différents publics" : 19 agents COPAMO, 9 agents communaux
- "Communication accessible pour tous" : 9 agents COPAMO, 2 agents communaux
- "Accompagnement des enfants en situation de handicap en milieu périscolaire" 3-12 ans :
1 agent COPAMO, 37 agents communaux



L'accompagnement des enfants porteurs de handicap

L'agent COPAMO mis à disposition de la CLIS accompagne les 12 élèves dans leur scolarité et dans leur intégration au sein des autres classes. Des temps d'inclusion ont été réalisés en groupe (EPS) ou en individuel dans différentes matières en fonction des possibilités de chaque élève. Un accent a été mis sur l'adaptation et la préparation des évaluations, et sur l'organisation de séances de « rattrapage ». Sur le temps méridien, l'agent a accompagné quotidiennement les 12 élèves à la cantine, pour veiller à leur équilibre alimentaire, leur hygiène et leur inclusion dans les ateliers TAP.

Cet agent est aussi intervenu tous les mercredis en centre de loisirs pour l'accompagnement d'enfants porteurs de handicap.

Afin de permettre l'accueil de ces enfants pendant les vacances, 4 vacataires ont été recrutés pour assurer un volume de 288 heures. Ces actions sont possibles grâce au partenariat établis avec la CAF sur l'appel à projet « accueil d'enfants porteurs de handicap en milieu ordinaire » (subvention de 15 000€ en 2015). Avec leur aval, le service solidarité et la SPL ont commencé à travailler sur une expérimentation pour étendre le dispositif au périscolaire.

Formalisation d'une convention avec les IMPRO

Une convention entre la COPAMO et les deux IMPRO permet aux différents services de la collectivité d'avoir recours aux prestations des IMPRO moyennant un « échange » approprié. Ainsi en 2015, les IMPRO ont assuré :

- la distribution régulière du programme cinéma sur 4 communes
- une assistance à l'organisation des manifestations des différents services : tractage et service lors de la semaine bleue et de la soirée Alzheimer (solidarité), mise sous pli (pouvant aller jusqu'à 1000), tractage et installation des salles pour la JPEF, le forum des métiers et les jobs d'été (EEF)
- de l'étiquetage pour la remise à jour des plaquettes habitat (500 plaquettes en 3 semaines)

La qualité de ces missions et la très bonne relation avec les chefs de service et éducateurs sont soulignées. La COPAMO a honoré son système d'échange en permettant :

- des exonérations de places de cinéma
- l'organisation d'une après-midi partagée avec l'Espace Jeunes de Mornant
- l'organisation d'une journée porte ouverte à la Ferme du Mornantais à l'occasion de la semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées.

Chaque année au mois de juin, une journée de bilan est consacrée à ce partenariat, sous la forme d'une après-midi autour de la culture et de la mixité.



Les associations et institutions à vocation sociale du territoire

Le SIA

Le SIA (Soutien Intercommunal aux Associations) a assuré ce service pour 20 associations et a réalisé 140 fiches de paye mensuelles en moyenne. La liste d'attente témoigne du service rendu aux usagers (assistance juridique, expertise). Cette année a été marquée par la transformation de l'association LPM en Société Publique Locale, et par le travail technique pour se conformer aux obligations de la DSN (Déclaration Sociale Nominative). Le service recense aussi toutes les associations du territoire dans une base de données accessibles sur les pages du site internet, qui en compte à ce jour 546.

L'accompagnement des partenaires et associations subventionnés

Le service solidarité a géré les demandes de subvention et les relations avec les différents acteurs ou services à vocation sociale et soutenus par l'intercommunalité :

- 2 associations du secteur de l'aide à domicile : AMAD (accompagnement à l'effectivité de la 4^{ème} tournée portage de repas), 4 antennes ADMR
- 3 partenaires dans le champ scolaire : CLIS, Santé scolaire (gestion du déménagement à Soucieu), 2 RASÉD
- 1 association handicap : Un Autre Regard en Pays Mornantais (mise en place d'un système d'adhésions)
- 2 associations de solidarité : Octobre Rose (développement du « Mouv'Rose » avec les services Jeunesse et le BIJ), Aimer la Vie.

Les réunions de travail sont pérennisées avec les principales associations subventionnées. Le service travaille à la mise en place d'un tableau de bord de suivi des subventions.

Suite au désengagement du Conseil départemental sur le TAD, un travail de fond est en cours avec l'AMAD et les services du Département pour avancer sur un dispositif de transport accompagné à destination d'un public en situation de fragilité sociale.

Le travail au sein du CLIC (Comité Local d'Information et de Coordination)



Le groupe de travail Alzheimer a organisé une soirée spectacle-débat autour de ce thème, avec la présence du Docteur Croisil. L'importance du sujet et le partenariat avec les caisses de retraite ont permis de remplir la salle Jean Carmet.

La semaine Bleue a rassemblé autour de plusieurs temps forts : l'exposition participative menée avec le Point Cyb (récolte de 45 éléments), la séance cinéma avec débat intergénérationnel (100 entrées dont une classe du lycée professionnel de Givors), l'atelier habitat adapté (19 personnes) et les actions conjointes entre les deux maisons de retraite.

Ces actions ont permis de prendre conscience du potentiel de cette instance pour avoir un cahier des charges plus dense.

La CILS (Conférence Intercommunale Logement Solidarité)

La CILS s'est réunie une fois en assemblée plénière (8 communes représentées) pour s'accorder sur la méthode d'élaboration du Plan partenarial de gestion de la demande locative sociale.

En 2015, les techniciens de la CILS ont été sollicités à 5 reprises par rapport à des situations de logement social. Les services Habitat et Solidarité, qui n'ont pas de compétence dans ce domaine à l'heure actuelle, ont assuré un travail de coordination et de mise en réseau pour accompagner ces situations.

DELEGATION RESSOURCES INTERCOMMUNALES

Quantifier et allouer les ressources nécessaires au Plan de Mandat et les optimiser

Pilotage politique : Pascal Furnion, Vice-Président délégué aux ressources intercommunales

Pilotage technique : Patricia Verguin, Directrice Générale des Services

RESSOURCES HUMAINES
Elus référents : Thierry Badel, Président
Pascal Furnion, Vice-Président
Jean-Paul Piquet, Rapporteur
Technicien référent : Françoise Burri, Responsable de service



- Gestion du personnel : paie et carrière, gestion des temps, médecine professionnelle
- Plan de formation
- Elaboration et suivi de la masse salariale
- Comité Technique (CT), dialogue social
- Gestion prévisionnelle des emplois et compétences, organisation et suivi des recrutements
- Participation aux projets d'organisation ou de réorganisation des services
- Information et conseils des personnels et encadrants
- Veille réglementaire en matière d'hygiène et sécurité en lien avec l'ACMO
- Action sociale (CNAS, garantie maintien de salaire)

Objectifs 2015

- 📁 poursuite de la formation action management avec le CNFPT / Travail des 3 groupes de travail installés sur la fin 2014 (postures managériales-communication, travail en mode projet, processus)
- 📁 Installation des instances (CT et CHSCT) et réflexion sur le dialogue social associé
- 📁 Substitution de la notation par l'évaluation
- 📁 Participation à la réflexion sur l'organisation du Centre Aquatique
- 📁 Recrutements associés à l'ouverture du Centre Aquatique

Réalisations et résultats obtenus

📁 **Evolution de la masse salariale :**

	2014		2015	
	montant		montant	
Masse salariale	3 489 360,77 €	Soit 36,39 % du Budget fonctionnement	3 757 210,90 €	Soit 35,53 % du Budget fonctionnement
Dépenses réelles de fonctionnement	9 589 453,56 €		10 574 811,40 €	

Evolution de la masse salariale 2015 :

- Recrutement en cours d'année (FISAC - personnel pour le centre aquatique : MNS, agents d'accompagnement, référents technique et administratif, poste d'accueil - contrat d'avenir - animation jeunes villages - poste technicien SI)
- Remplacements congés maladie, accroissement activités
- Evolutions de carrière des agents, impact évolution statutaire et SMIC.

Effectifs (agents présents au 31.12.2015)

- 113 agents sur postes permanents
- 1 apprenti
- 1 contrat d'avenir
- 1 service civique
- 1 agent sur poste non permanent (besoin accroissement activité ou remplacement)
- 20 vacataires (culturel, gîte et jeunesse)

Action sociale : prestations CNAS

. 241 prestations sous forme d'aides (rentrée scolaire, naissance + fêtes des mères/pères, Noël, Garde enfants, secours, classe environnement, séjours vacances enfants, aide culturelle enfants, accueil loisirs, chèques vacances...)

. 145 prestations traitées directement par les agents auprès du CNAS (avantages/réductions, billetterie spectacles, chèque lire/disque, coupons sports, séjours/vacances, tickets CESU, prêts..)

Dossier soumis aux instances :

Comité Technique (5 séances)

- 20 janvier : installation du CT
- 24 février : approbation règlement intérieur, projet Espace COPAMO
- 24 mars 2015 : organisation du Centre Aquatique
- 7 juillet 2015 : présentation mission RPS (commune avec CHSCT), évolution organisation secteur jeunesse, entretien professionnel – grilles de critères et de définition des critères, mise à disposition de deux agents auprès de la SPL
- 13 octobre : protocole dialogue social, Bilan social, projet d'adaptation de l'organisation des services

CHSCT (4 séances)

- 24 février : installation, projet Espace COPAMO
- 5 mai : approbation règlement intérieur, projet Espace COPAMO, organisation du travail CHSCT
- 7 juillet : présentation mission RPS (séance commune CT)
- 13 octobre : protocole dialogue social, (séance commune CT)

FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE
Elus référents : Thierry Badel, Président
Pascal Furnion, Vice-Président
Bernard Chatain, Rapporteur
Technicien référent : Muriel Rochet-Dupont, Responsable de service



FINANCES

- ➔ Préparation et suivi du budget principal COPAMO et des 3 budgets annexes de zones d'activités et du budget annexe du Gîte Les Arches en relation avec les services gestionnaires
- ➔ Exécution financière des marchés publics
- ➔ Suivi des loyers à payer / à percevoir
- ➔ Fiscalité
- ➔ Attribution de compensation
- ➔ Gestion de la dette et de la trésorerie
- ➔ Suivi des subventions à verser et à percevoir
- ➔ Suivi des régies comptables
- ➔ Animation de la Commission d'Instruction « Finances - prospective financière », CLECT et Commission Intercommunale des Impôts Directs (C2ID)
- ➔ Suivi et mise à jour des transferts de charges liés au transfert de compétences.

Objectifs 2015

- Mise à jour de la prospective financière 2015-2019
- Etablissement de dossiers de demandes de subvention pour les opérations d'investissement
- Déconcentration des bons de commande
- Mise en place d'une procédure avec le service Commande Publique
- Elaboration et diffusion des procédures : élaboration du budget, chaîne comptable, guide de la Dépense Publique
- Installation de la nouvelle Commission Intercommunale des Impôts Directs (C2ID)

Réalisations et résultats obtenus

- Mise à jour de la prospective financière 2015-2019
- Etablissement de dossiers de demandes de subvention pour les opérations d'investissement
- Poursuite de la collaboration avec les services pilotes pour la déconcentration des bons de commande
- Installation de la nouvelle Commission Intercommunale des Impôts Directs (C2ID)

- Signature d'un contrat de prêt auprès de la Banque Postale pour la construction du centre aquatique pour un montant de de 3 M€ d'une durée de 25 ans au taux fixe de 2,34 %.

COMMANDE PUBLIQUE

- ➔ Mise en œuvre et suivi de l'ensemble des procédures administratives : de la définition du besoin, rédaction des Dossiers de Consultation des Entreprises à la notification du marché (mise en concurrence, analyse des offres, choix des prestataires...)
- ➔ Aide à la rédaction des clauses techniques avec les services opérationnels
- ➔ Pilotage de la procédure 3 Devis
- ➔ Fonctionnement régulier des Commissions MAPA et Commissions Appel d'Offres
- ➔ Aide à la négociation
- ➔ Rédaction des contrats

Objectifs 2015

- Réalisation de l'intégralité des marchés passés dans le cadre de l'exécution de l'ensemble des compétences intercommunales en tenant compte des réformes du code des marchés publics
- Lancement des consultations relatives à la construction de l'Espace COPAMO
- Lancement du groupement de commande avec l'UGAP pour la fourniture d'électricité dans les bâtiments communautaires
- Lancement des consultations relatives aux fournitures du centre aquatique
- Réflexion sur une politique d'achat adaptée et organisée au sein de la commande publique

Réalisations et résultats obtenus

- Lancement des consultations relatives à la construction de l'Espace COPAMO
- Lancement du groupement de commande avec l'UGAP pour la fourniture d'électricité dans les bâtiments communautaires
- Lancement des consultations relatives aux fournitures du centre aquatique

ADMINISTRATION GENERALE – SECURITE JURIDIQUE
Elus référents : Thierry Badel, Président
Pascal Furnion, Vice-Président
Technicien référent : Valérie Beccaria-Attard, Responsable de service



ADMINISTRATION GENERALE

Secrétariat général

- Accueil téléphonique et physique
- Traitement du courrier centralisé, des courriels et des fax
- Secrétariat de la direction et des élus
- Aide ponctuelle aux services
- Gestion de la représentation des élus
- Elaboration du rapport d'activités annuel (avec les éléments remis par les services)
- Archivage
- Suivi des abonnements, de la documentation et des fournitures
- Mise à jour du site internet (données générales et rubriques relatives au travail des Assemblées)

Assemblées

- Coordination administrative et juridique du travail des assemblées (Conseils, Bureaux Communautaires, Commissions Générales) : rédaction et/ou mise en forme des rapports et des délibérations, envoi des convocations, rédaction des relevés de décisions, procès-verbaux et comptes rendus
- Elaboration et suivi des plannings des assemblées
- Pilotage de la logistique des sessions
- Télétransmission des actes au contrôle de légalité
- Affichage et publication du recueil des actes administratifs
- Mise à jour des fichiers relatifs aux données concernant les élus et des fichiers liés à l'organisation fonctionnelle
- Suivi de l'ensemble des réunions des élus communautaires (Commissions Générales, Conseils et Bureaux Communautaires, Commissions d'Instruction, Commissions Spéciales et Groupes de Travail) avec la mise à jour des plannings, la collecte des convocations et comptes rendus établis par les services

Gestion administrative du patrimoine immobilier de la collectivité et des affaires foncières

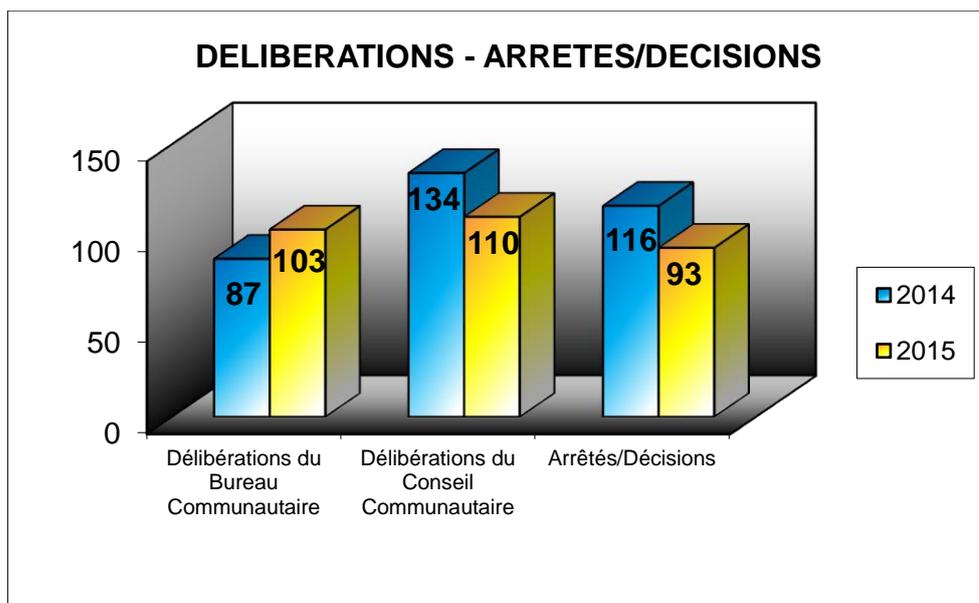
- Gestion locative (rédaction des baux et conventions d'occupation, révision des loyers, régularisation des charges,...)
- Mise en place et suivi des procédures d'acquisitions, cessions et échanges

Objectifs 2015

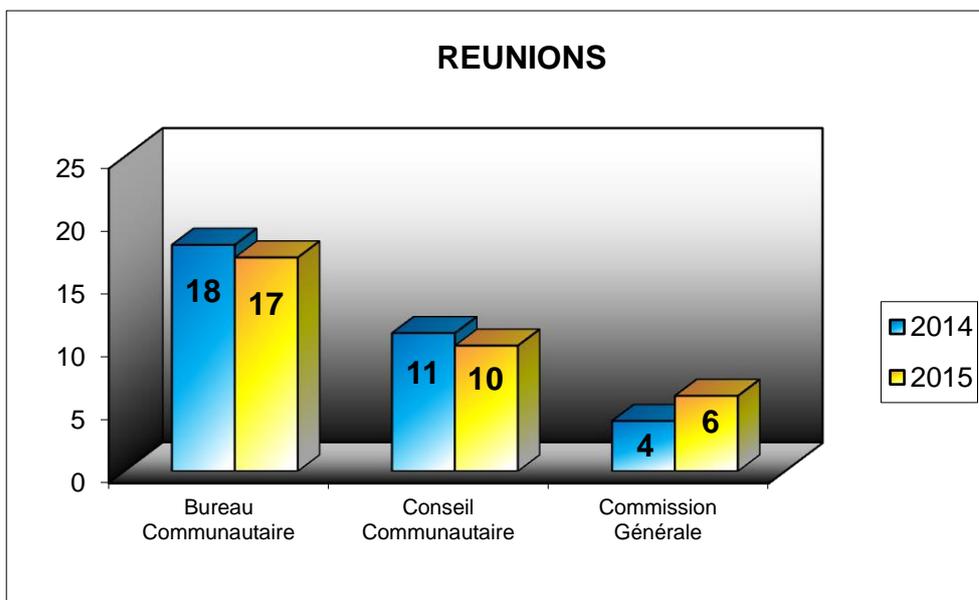
- ✓ Mise en place de la procédure d'archivage interne à la collectivité et premières campagnes de versement par plusieurs services « pilotes » et par la direction
- ✓ Poursuite de l'élaboration de la base « Patrimoine » recensant tous les titres de propriété de la collectivité et tous les transferts de propriété intervenus depuis sa création
- ✓ Poursuite de l'élaboration des fiches de procédures internes au Service

L'année 2015 en quelques chiffres :

- ✓ **Le courrier : 6677** plis ouverts et enregistrés dans la base « Courrier Arrivé »
- ✓ **Les délibérations et arrêtés / décisions :**



- ✓ **Les réunions :**



Réalisations et résultats obtenus

- ✓ Généralisation du processus Archivage pour que tous les Services soient opérationnels pour les versements qui auront lieu lors du déménagement à l'Espace COPAMO au printemps 2016
- ✓ Travail de réflexion sur la fonction ACCUEIL à l'Espace COPAMO, en lien avec les services des pôles recevant du public
- ✓ Suivi de la mise à jour statutaire sollicitée en décembre 2015 pour la compétence Enfance

SECURITE JURIDIQUE

- Elaboration et sécurisation des actes de la collectivité (contrats, arrêtés/décisions, délibérations)
- Instruction juridique des projets politiques complexes et/ou des dossiers transversaux
- Suivi des contentieux (interface avec les cabinets d'avocats et de conseils)
- Gestion des assurances (déclaration de sinistres, suivi des contrats et des procédures)
- Aide ponctuelle aux communes
- Instruction des dossiers fonciers
- Instruction et suivi administratif des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) afférentes aux zones d'activités d'intérêt communautaire et aux ENS en lien avec le Pôle Aménagement de l'Espace
- Mission CADA (accès aux documents administratifs)
- Veille juridique et information aux services
- Conseil et aide à la décision des élus et de la direction

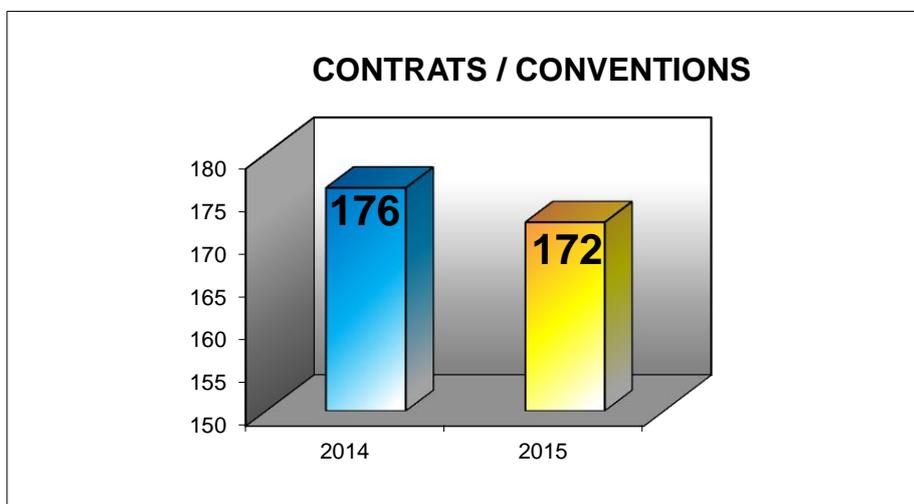
Objectifs 2015

- 1) Faire du service juridique le garant de la validité des actes de la collectivité
- 2) Poursuivre l'optimisation de la gestion des actes de la collectivité : recensement exhaustif et collecte des contrats et titres de propriété, finalisation des tableaux de bord de gestion locative (renouvellement, résiliation...)
- 3) Parcs d'Activités : Poursuite des procédures contentieuses en vue de la récupération des derniers terrains non construits
- 4) Projet de centre aquatique : fin de la procédure d'expropriation
- 5) Procédure de renouvellement de la délégation de service public (DSP) pour la gestion des crèches (en lien avec le service Finances / Commande Publique)
- 6) Instruction juridique des projets politiques en lien avec les services (notamment mise en réseau des bibliothèques, devenir du Gîte les Arches, extension du Parc d'activités des Platières, fermeture de la piscine du Clos Donzel et ouverture du Centre Aquatique « Les Bassins de l'Aqueduc », Géoportail intercommunal...)

Réalisations et résultats obtenus

✓ **Objectif 1**

- Elaboration des conventions et poursuite de la procédure du suivi (du projet à la signature du document définitif et au classement avec identification des étapes de validation) : 176 conventions traitées en 2014, 172 en 2015



- Aide à la rédaction des rapports et délibérations

- ✓ **Objectif 2**
 - Poursuite de la collecte des contrats de location et titres de propriété
 - Suivi de tableaux de bord

- ✓ **Objectif 3**
 - Parcs d'activités : Poursuite des procédures contentieuses avec l'assistance d'un cabinet d'avocats en vue de la résolution des actes de vente pour les lots non construits sur le Parc d'activités des Platières et sur le Parc de la Ronze

- ✓ **Objectif 4**
 - Centre Aquatique : procédure d'expropriation aboutie et prise de possession du terrain effectuée pour la réalisation de l'équipement

- ✓ **Objectif 5**
 - Renouvellement de la DSP pour 3 ans, à compter du 1^{er} janvier 2016

- ✓ **Objectif 6**
 - Aboutissement de l'instruction juridique des projets politiques :
 - Elaboration du Règlement Intérieur pour la mise en réseau des bibliothèques
 - Suivi de la procédure de mise en vente du Gîte les Arches
 - Poursuite de la procédure de concertation pour l'extension de la zone d'activités des Platières
 - Rédaction de l'arrêté de fermeture de la piscine du Clos Donzel en juin 2015
 - Accompagnement juridique pour la mise en service du Centre Aquatique « Les Bassins de l'Aqueduc » (POSS, Règlement Intérieur, Conventions d'utilisation, Contrats divers...)
 - Elaboration de la Charte d'utilisation du Géoportail et des conventions d'échange et de mise à disposition des données géographiques

PATRIMOINE – INTERVENTIONS TECHNIQUES
Elus référents : Pascal Furnion, Vice-Président
Jean Yves Caradec, Rapporteur
Technicien référent : Philippe Boutry, Responsable de service



PATRIMOINE

- Lancement et suivi des études concernant la construction des bâtiments ou leur réhabilitation
- Coordination et suivi des travaux portant sur le patrimoine

Objectifs 2015

- 1) Construction de l'Espace COPAMO
- 2) Livraison du Centre Aquatique
- 3) Aménagement de trois toilettes sèches au Lac de la Madone
- 4) Remplacement des luminaires Salle Jean Carnet
- 5) Mise en place des perches motorisées Salle Jean Carnet

Réalisations et résultats obtenus

- 1) La construction a débuté le 10 novembre 2014, livraison prévue début janvier 2016
- 2) Livraison le 8 août 2015
- 3) Livraison en juillet 2015
- 4) Travaux réalisés en juillet 2015
- 5) Travaux réalisés en août 2015



INTERVENTIONS TECHNIQUES

- Mise en route du Centre Aquatique
- Prise en compte de l'entretien des plages et bassins du Centre Aquatique
- Entretien (petits travaux de nettoyage) du Patrimoine bâti et non bâti intercommunal
- Entretien et suivi du parc auto
- Nettoyage des ZAC
- Fêtes et cérémonies
- Nettoyage des sites (Madone, Combe Gibert)
- Espaces verts

Objectifs 2015

Maintenance quotidienne des installations de la COPAMO

- 1) Aménagement du bar du Centre Culturel
- 2) Changement des sols souples des crèches de St Sorlin et St Maurice sur Dargoire
- 3) Conception de la cuisine et de l'espace restauration au sein de l'ovoïde de l'Espace COPAMO

Réalisations et résultats obtenus

- 1) Travaux réalisés de juin à septembre 2015
- 2) Travaux réalisés en avril 2015
- 3) Fin des travaux en mars 2016

ANIMATION DES EQUIPEMENTS : CENTRE AQUATIQUE
Elus référents : Pascal Furnion, Vice-Président
Jean-Yves Caradec, Rapporteur
Technicien référent : Alain Decantère, Responsable d'équipement



- ➔ Enseignement de la natation scolaire en 2 cycles aux classes de GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2
- ➔ Accueil des classes des 3 collèges du Pays Mornantais (Ronsard, St Thomas d'Aquin et la Perrière)
- ➔ Accueil des classes du lycée St Thomas d'Aquin
- ➔ Cours collectifs de natation (adultes et enfants) et de gymnastique aquatique
- ➔ Cours particuliers
- ➔ Animations : stages natation synchronisée, aquaphobie & Aquabike
- ➔ Accueil du public
- ➔ Organisation d'animations et manifestations sportives en collaboration avec le service Jeunesse
- ➔ Suivi et contrôle des sites : parcours de santé, site d'escalade, site du Signal, lacs Madone & Combe Gibert
- ➔ Gestion et répartition du matériel sportif à disposition des écoles du territoire

Objectifs 2015

- Accueillir toutes les classes maternelles et primaires des écoles du Pays Mornantais
- Accueillir également certaines classes des 3 collèges du territoire et du lycée St Thomas d'Aquin
- Satisfaire la demande de la clientèle pour des leçons de natation, cours collectifs et animations
- Participer à l'organisation de manifestations sportives
- Suivi régulier des sites (lac Madone, site d'escalade, étang combe Gibert)
- Suivre les travaux et préparer l'ouverture du nouveau Centre Aquatique

Réalisations et résultats obtenus

- Réception du bâtiment « Les Bassins de l'Aqueduc » le 6 août 2015
- Inauguration le 25 septembre 2015
- Ouverture du site au public le 5 octobre 2015

Missions principales :

Dans le cadre des compétences optionnelles de la COPAMO :

- ❖ Favoriser l'accès à la culture et aux sports
- ❖ Créer, aménager et gérer l'espace aquatique

Commission générale du 7 Janvier 2011

- . *Priorisation aux scolaires et à la famille avec trois bassins, un îlot petite enfance, une zone humide détente*
- . *Loisirs extérieurs pour toute la famille*
- . *Prestations annexes limitées : snack et distributeurs automatiques*

Sur un Plan Opérationnel, le projet politique est traduit par la mise en place d'un **Projet d'Etablissement** :

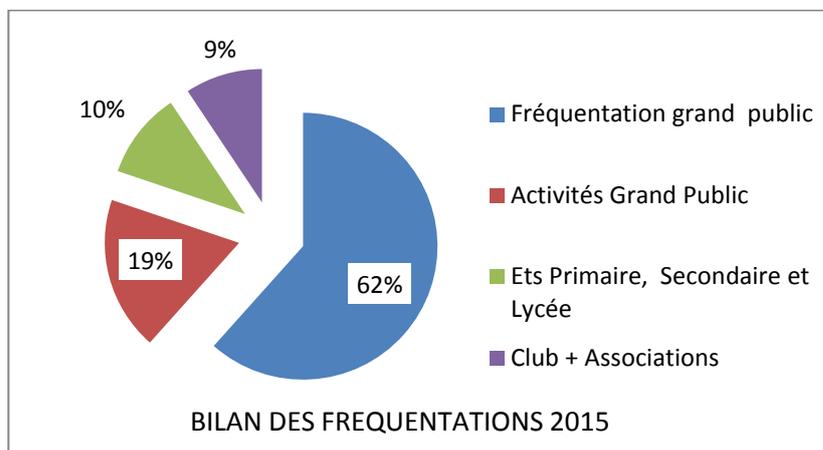
. **Intégrant les Enjeux de politique publique**, prise en compte :

- Du contexte territorial
- Des enjeux sociodémographiques
- De l'environnement socioéconomique
- De la zone de chalandise et du champ concurrentiel
- De l'analyse des besoins

. **Formalisation opérationnelle**, dans le respect :

- Des réglementations ERP
- Des Règles de sécurité et d'hygiène
- De la configuration des installations

Bilan des fréquentations 2015 du Centre Aquatique (3 mois)					
	Fréquentation grand public	Activités Grand Public	Ets Primaire, Secondaire et Lycée	Club + Associations	Total Général
Total cumulé depuis l'Ouverture	31724	9610	5400	4797	51531
Bilan au 31 Décembre 2015					
	Fréquentation moyenne du grand Public:	Total fréquentation	Nombre de jours d'activités	Fréquentation Moyenne / jours	
		31724	79,5	399	
Périodes:	Scolaires	19807	39	508	
	Vacances scolaires	10423	21	496	
	Total entrées COPAMO	41224	81%		
	Total Hors COPAMO	10306	19%		
		Total fréquentation	Nb de jours	Fréquentation Moyenne	
	Fréquentation moyenne depuis l'ouverture tout Public :	51531	79,5	648	



Fréquentation record sur une journée

960 Entrées

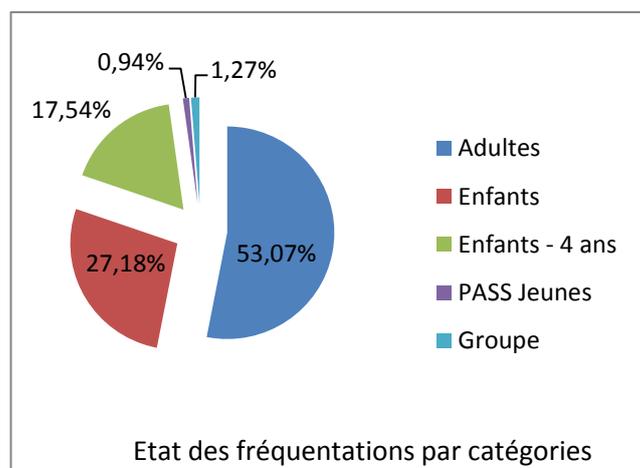
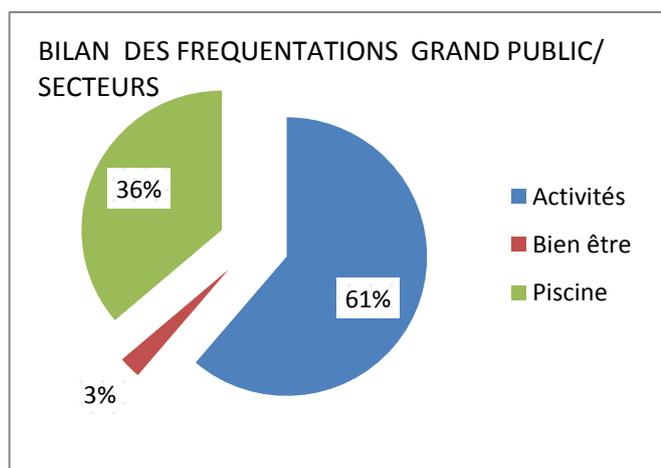
le vendredi 13 Novembre 2015

Objectif annuel de 150 000 entrées

Projection exploitation sur 48 semaines :

. *Moyenne hebdomadaire de 3 964 entrées*

. *Moyenne journalière de 648 entrées*



Projection des points d'améliorations

- Actions pour faire évoluer les recettes :
 - Développement des activités
 - Opérations de communication marketing
 - Mise en place des partenariats associatifs
 - Evolution de la grille tarifaire
 - Développement de l'Accueil du grand public
 - Signalétique Routière

- Pistes d'économie pour maîtriser les dépenses :
 - RH maîtrise
 - Gestion technique notion de performance
 - Mise en place d'un code des bonnes mesures : ECO GESTES
 - Gestion des fluides

DELEGATION COMMUNICATION MUTUALISATION ET RELATIONS EXTERIEURES

Favoriser les échanges d'idées, les rencontres et les débats.

Partager les informations et les savoir-faire entre les 17 collectivités pour une meilleure compréhension et appropriation de l'offre de services du Pays Mornantais.

Pilotage politique :

- Yves Gougne, Vice-Président délégué à la communication, mutualisation et relations extérieures

Pilotage technique :

- Patricia Verguin, Directrice Générale des Services
- Marie Coudeyras, responsable du Pôle Aménagement de l'espace et Développement durable (PAD)
- Jérôme Henry, responsable du Pôle Services à la Population (PSP)

COMMUNICATION

**Elus référents : Yves Gougne, Vice-Président
Cyrille Decourt et Renaud Pfeffer, Rapporteurs
Technicien référent : Martine Marrec, Responsable de service**



- ➔ Renforcer l'image de la collectivité au niveau interne et externe
- ➔ Veiller au respect de la charte graphique sur l'ensemble des supports de communication de la COPAMO et accompagner les services dans leurs éditions
- ➔ Etre à l'écoute des élus et des services mais aussi de la population
- ➔ Contribuer au bon déroulement des manifestations institutionnelles de la collectivité (inaugurations, vœux, universités des élus...) et assurer leur couverture (photos, édition, presse)
- ➔ Interface avec la ville jumelle (Pliezhausen).

Objectifs 2015

- **Editions** : travailler avec la Commission d'Instruction (CI) sur la refonte de l'Aqueduc pour une sortie en 2016. Accompagner l'ouverture du centre aquatique et du réseau des bibliothèques et la communication des élus (universités, projet de territoire) + accompagner les services dans leurs éditions et dans leur utilisation du marché des impressions.
- **Communication numérique** : continuer à communiquer via la newsletter mensuelle « l'Aqueduc-net ». Lancer la newsletter interne liée au déménagement et réfléchir à une news spécifique dédiée aux agents. Accompagner la création des portails SIG & réseau des bibliothèques.
- **Signalétique** : réaliser l'étude signalétique du centre aquatique et créer les maquettes pour fabrication.
- **Manifestations** : inaugurations (gendarmerie et centre aquatique), vœux, concours de boules et toutes manifestations des services et partenaires.
- **Presse** : renforcer la communication dans la presse et définir un cadre de référence pour les élus et les services (circuit de décision et mode d'intervention).

Réalisations et résultats obtenus

- **Editions** : réflexion sur la refonte de l'Aqueduc entamée, mais poursuite différée à 2017 en raison de la surcharge de travail de la CI sur le projet de territoire à partir de septembre 2015 et sur le plan de mandat à venir en 2016. Réalisation et suivi des supports de communication (dépliants, affiches, cartes magnétiques) du centre aquatique et du réseau des bibliothèques (plaquettes, marque-page, carte d'abonné) et pour différents événements ou actions (FISAC, PLH, sorties nature & DD, universités des élus, projet de territoire, etc.). Mise en place de la procédure de marché des impressions.
- **Signalétique** : réalisation de l'enseigne, du totem & de la signalétique complémentaire des vestiaires du centre aquatique + marquage d'un nouveau véhicule de portage de repas de l'AMAD + divers panneaux.
- **Communication numérique** : création des bandeaux des portails SIG & réseau des bibliothèques, de la news « Destination Espace COPAMO » (+ rédaction) et de la news agents (pour lancement en 2016) et alimentation accrue des pages du centre aquatique + création des pages DD.

- **Manifestations** : organisation des vœux à Orléans le 9 janvier (thème : développement durable) et des inaugurations (gendarmerie le 10 avril, centre aquatique le 25 septembre) + couverture de toutes les manifestations COPAMO et partenaires (rassemblement le 30 mai à Saint-Sorlin + concours de boules le 30 septembre et universités des élus le 7 novembre à Saint-Didier-sous-Riverie, jobs d'été, JPEF, soirées accessibilité, salon de l'habitat, etc.).
- **Veille** : validation d'un maximum de supports sortant des services (communications papier & site internet) sur leurs aspects graphiques (charte), rédactionnels et commande publique (marché d'impression).
- **Presse** : une meilleure présence sur le Progrès & l'Essor grâce au nouveau cadre mis en place.

Bilan Aqueduc 2015

Deux éditions de 12 pages avec en avril, un dossier sur l'accessibilité et 3 pages sur les chantiers en cours (centre aquatique, Espace COPAMO, requalification de l'étang du clos) et en septembre, un numéro complet pour annoncer l'ouverture des Bassins de l'aqueduc et présenter ses activités + 1 page sur le lancement du réseau des bibliothèques avec 2 plaquettes associées : programmation culturelle + guide des services à la population.

SYSTEME D'INFORMATIONS
Elus référents : Yves Gougne, Vice-Président
Cyrille Decourt, Rapporteur
Technicien référent : Sabine Rougeron



- ➔ Mise en œuvre du Schéma Directeur du Système d'Informations
- ➔ Gestion et maintenance des parcs informatiques (copieurs, terminaux mobiles, tablettes, PC...)
- ➔ Maintenance en conditions opérationnelles des systèmes et des réseaux
- ➔ Gestion de la téléphonie fixe
- ➔ Gestion du contrôle d'accès
- ➔ Support technique aux utilisateurs

Objectifs 2015

- **Objectif 1 : ORGANISATION DU SERVICE** : Réorganisation en fonction du contexte (arrivée de Sabine Rougeron, départ de Raphaël Roulet, et changement du prestataire informatique)
- **Objectif 2 : MESSAGERIE** : Création et mise à jour des listes de diffusion
- **Objectif 3 : BUREAUTIQUE - SYSTEME**
- **Objectif 4 : RESEAU**
- **Objectif 5 : RESEAU INTER-SITES**
- **Objectif 6 : MATERIELS** : Cycle de vie des matériels
- **Objectif 7 : CONTINUITE DE SERVICE** : Fiabilisation des sauvegardes
- **Objectif 8 : PREPARATION DU DEMENAGEMENT** : Nouveau système de contrôle d'accès

Réalisations et résultats obtenus

Objectif 1 : ORGANISATION DU SERVICE

- Intégration d'un technicien informatique en Juillet (Sabine Rougeron)
- Départ du DSI (Raphaël Roulet) fin Juillet
- Changement le 01/10/15 du prestataire informatique (ancien prestataire : DEUZZI, nouveau prestataire : PROXIVAL)
- Préparation et suivi de l'exécution du budget 2015

Objectif 2 : MESSAGERIE

- Etude pour le changement de la messagerie prévu en 2016-2017
- Création de nouvelles listes de diffusion et mise à jour des listes existantes

Objectif 3 : BUREAUTIQUE – SYSTEME :

- Installation du nouveau logiciel SAGE avec la mise en place d'un serveur virtuel dédié
- Mise à niveau de la salle multimédia

Objectif 4 : RESEAU

- Mise en place du VPN SONICWALL
- Etude de la nouvelle implantation réseau pour les nouveaux bâtiments (Centre Aquatique et Espace COPAMO)
- Migration de Storage serveur vers SRV-FIC
- Installation du premier switch au Centre Aquatique

Objectif 5 : RESEAU INTER-SITES

- Etude pour la mise en place (encore en cours) d'un nouveau réseau à service garanti entre le siège, le centre culturel et le service technique
- Raccordement de la fibre optique du Centre Aquatique et du Siège

Objectif 6 : MATERIELS

- Mise en œuvre du plan de renouvellement 2015 des postes de travail (PC fixes et portables)
- Renouvellement du traceur vétuste et d'une partie du parc des copieurs en vue du déménagement
- Commande et installation de 3 PC pour le Centre Aquatique

Objectif 7 : CONTINUITE DE SERVICE

- Amélioration et adaptation des politiques de sauvegarde en lien avec l'infrastructure virtualisée et l'évolution des liaisons inter-sites

Objectif 8 : PREPARATION DU DEMENAGEMENT

- Achat et mise en place de nouveaux matériels réseaux pour le Centre Aquatique et l'Espace COPAMO
- Mise en place du nouveau système de contrôle d'accès Horoquartz pour le Centre Aquatique et l'Espace COPAMO
- Etude pour le projet WIFI (Espace COPAMO et Centre Aquatique)

GEOMATIQUE
Elus référents : Yves Gougne, Vice-Président
Cyrille Decourt, Rapporteur
Technicien référent : Flavie Cheminal, Chargée de mission



- Conception et administration du système d'information géographique (SIG) communautaire
- Assistance aux utilisateurs communaux et intercommunaux
- Pilotage de la mise en place d'un nouveau système d'information géographique intégrant l'acquisition l'administration, le traitement, l'analyse et la diffusion des données
- Participation aux partenariats avec l'Ouest Lyonnais, la DDT, le Département, la Région

Objectifs 2015

- Objectif 1** : Projet de refonte du SIG intercommunal – déploiement
- Objectif 2** : Enrichir la base de données géographiques
- Objectif 3** : Accompagner les utilisateurs
- Objectif 4** : Constituer la gouvernance politique autour du projet SIG suite au déploiement de l'outil
- Objectif 5** : Accompagner la numérisation des PLU selon le géostandard en vigueur
- Objectif 6** : Développer les partenariats et les compétences

Réalisations et résultats obtenus

Objectif 1 : Projet de refonte du SIG intercommunal – déploiement

L'année 2015 a vu le déploiement de l'architecture technique (serveur de données, serveur d'applications web) et des premières applications web pour les services des 16 communes et de la COPAMO (SIG web et modules métier packagés dans un géoportail).

- Suivi de la prestation de mise en œuvre de l'architecture technique
- Suivi de la prestation d'intégration de données
- Suivi des formations administrateur
- Création du géoportail intercommunal et d'un espace réservé accessible à l'adresse <https://geoportail.copamo.fr>
- Intégration de données

Objectif 2 : Enrichir la base de données géographiques

- Coordination, pour 12 communes, de la signature des conventions de mise à disposition des PLU numérisés par la DDT du Rhône
- Intégration dans le géoportail intercommunal des PLU des 16 communes

Objectif 3 : Accompagner les utilisateurs

- Création d'une charte d'utilisation des données afin de sensibiliser les utilisateurs à l'accès aux données nominatives présentes dans les matrices cadastrales
- Création d'un tutoriel et de guides d'utilisation des outils



- Animation des formations sur le SIG web (module cadastre/PLU) auprès de 52 utilisateurs



42 élus et agents des communes du Pays Mornantais et, 10 agents de la Communauté de Communes ont été formés, entre septembre et début octobre 2015 au module cadastre/PLU du tout nouveau Géoportail du Pays Mornantais.

- Stabilisation du SIG web suite aux retours des utilisateurs
- Echange de données et réalisation de travaux pour 25 interlocuteurs différents (utilisateurs et bureaux d'études)

Objectif 4 : Constituer la gouvernance politique autour du projet SIG suite au déploiement de l'outil

- Proposition d'une gouvernance autour de la compétence SIG
- Création du groupe de travail SIG : en charge spécifiquement de la thématique SIG. Cette instance de régulation et de suivi, s'assure de la cohérence d'ensemble des projets SIG par rapport à la globalité du SIG intercommunal et du lien entre les différents projets. Elle initie la mise en œuvre de projets thématiques et transversaux au sein des différentes délégations.
- Initialisation du groupe de travail SIG/voirie sur l'avant-projet d'intégration du schéma directeur voirie dans le SIG.

Objectif 5 : Accompagner la numérisation des PLU selon le géostandard CNIG (Conseil National de l'Information Géographique) en vigueur

- Sensibilisation des élus
- Soutien technique du Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) pour la rédaction d'un chapitre en lien avec les géostandards SIG en vigueur, dans le cadre de la consultation pour l'acquisition de son ADS (Application du Droit des Sols)
- Collaboration avec la DDT, dans le cadre du processus de dématérialisation des PLU, en vue de satisfaire à l'obligation de publication des PLU sur le GéoPortail de l'Urbanisme (GPU) à l'horizon 2020
- Souhait d'accompagner plus avant les techniciens et élus en charges des PLU

Objectif 6 : Développer les partenariats et les compétences

- Participation à la préparation des réunions organisées par le cercle d'échanges des responsables SIG des Communautés de Communes et d'Agglomération du Rhône ainsi que des structures porteuses des SCOT du Rhône.

CULTURE

Elus référents : Thierry Badel, Président

Yves Gougne, Vice-Président

Christèle Crozier, Rapporteur

Technicien référent : Michèle Houzé, Responsable de service



- Organiser et mettre en œuvre une offre culturelle à l'échelle du Pays Mornantais à partir d'un service intercommunal et d'un lieu de création / diffusion : l'Espace Culturel Jean CARMET
- Animer les réseaux et différents acteurs culturels présents sur ce territoire : bibliothèques, associations musicales, arts plastiques, initiatives locales, festivals...
- Lieu-ressources : aide aux projets (relais, conseils,...) et soutien technique
- 10 agents permanents & 7 vacataires (9 temps plein / 8 temps partiels)

Réalisations et résultats obtenus

- **Programmation / Saison 2014-2015** : 10 spectacles TP (tous publics) (1.479 entrées) dont "*Textes à Vivre*" + 3 spectacles "hors les murs" (Volières d'Humeurs à Orléans (Scolaires & TP / 531 entrées) / Lire entre les cordes & Mozart à St-Maurice-sur-Dargoire (89 entrées / avec les WE Musicaux) + 10 spectacles scolaires (maternelle → collège / 6.445 entrées accompagnants compris) & 1 TJP (Tout Jeune Public) (240 entrées) & 2 JP (Jeune Public) (337 entrées) + 6 reportages "Connaissance du Monde/Carnets de Voyages" (1 séance/sujet → 597 entrées) + 1 conférence "Arts Plastiques" intitulée "Peinture & Cinéma" (76 entrées)
= 9.098 entrées
- **Cinéma / Saison 2014-2015** : 705 séances / 27.971 entrées (24 104 / exploitation commerciale + 3.867 / scolaires) dont 15^{ème} Festival "CINE Filou" (1 409 entrées / 26 séances) - 4 soirées avec "Le Temps d'un film" (545 entrées) - Ciné-Collection (10 soirées) - Semaine Bleue (3 projections/ 104 entrées) - Soirées en présence d'un réalisateur (5 projections) – 2 Avant-premières – Festival Télérama (677 entrées) – Semaine DD (1 projection / 134 entrées) – festiVache (1 projection / 179 entrées) – Séance-Découverte / Petite-Enfance (1 projection / 48 entrées) - Cinéma plein-air (1 projection/estimée à 350 entrées)
- **Accueil de projets via la location de la Salle J. Carmet** : 11 projets accueillis / 11 dates (+/- 3.280 spectateurs) + 8 conférences UTA sur le thème de l'invention de l'archéologie (100-150 personnes/séance)
- **Le Service Culturel, Partenaire de nombreux projets culturels** tels que :
 - Le 26^{ème} Festival GUITARES (20 novembre-13 décembre) en lien avec la programmation de Tomás Gubitsch (12 décembre)
 - Le 5^{ème} festival "HISTOIRE D'EN RIRE" (11 février-28 mars) à l'échelle élargie du SOL avec le spectacle "Doggy Blues"
 - Le suivi d'une Musicienne Intervenante (Enseignements artistiques accompagnés auprès de 6 Classes/3 Communes)
 - Le Programme (semestriel) de concerts intitulé "*Musique en Pays Mornantais*" (8 partenaires identifiés / 16 RV + 4 COPAMO)
 - Le programme "Cop'à Mots" qui renseigne sur les animations en Bibliothèques (2 éditions/an)

- “*Soirée Partagée/Chansons*” avec la participation de Festizik (Jeanne Plante / les Fouteurs de joie – 27 mars)
 - “Temps Danse” (7^{ème} rencontre / Danse amateur 8 mars)
 - Soutien aux “P’tits Bonheurs” / RV organisé par un collectif d’associations & clôturé par un cinéma en plein-air
- **Accueils / Résidence** : Cie gaga Délices (15-19 septembre / Théâtre) – Cie Le Filament (22-26 septembre / Cirque)
- **Co-production** : Soutien à la création pour la Cie Gaga Délices
- **Logistique technique** : prêt de matériel régie (son, lumière, praticables, grilles d’expo...) incluant parfois la mobilisation d’un technicien du service
- **Actions transverses** en lien avec d’autres services et/ou différents acteurs culturels :
- le réseau des 16 bibliothèques est opérationnel depuis la rentrée 2015 (90.000 documents accessibles en ligne via un portail web et une carte de lecteur unique) / Reconstitution du dispositif “Textes à Vivre” (une sélection / 3 spectacles dédiés aux usagers des bibliothèques)
 - 5^{ème} festival Fest’Bouc (juillet 2015) en partenariat avec les communes concernées (2) et plusieurs services de la COPAMO (Culturel, Agriculture-Environnement, Technique ...)
 - Temps fort autour des “Arts Plastiques”, intitulé “*..Le voir en peinture !*” a été organisé à Orléans (fév/Avril 2015) avec la participation du Service Jeunesse sans oublier l’aide de la Commission Culture de la commune (qui gère également un lieu d’exposition sur place)
 - Le dispositif “*Pass Temps Libre*” (une offre culturelle panachée en direction des séniors) a été reconduit avec le Service Solidarité avec au programme : La Semaine Bleue (Cinéma les 16 & 18 octobre) – un cycle de reportages (6 sujets au choix) – 2 spectacles à découvrir (dont 1 représentation Intergénérationnelle)
 - Les échanges avec les IMPROS suivis également par le Service Solidarité ont donné lieu à un temps d’animation en fin d’année (1^{er} juillet) avec l’association AltiRèv, autour du documentaire “*La caravane des sages*”
 - Accompagnement & programmation du spectacle de Noël des RAMI (3 représentations le 17 décembre) avec le Secteur Petite-Enfance
 - Création d’un temps fort autour de Mozart à St-Maurice-sur-Dargoire (2 RV) en lien avec l’association “*les WE musicaux des Monts du Lyonnais*”
 - Le maintien de la synergie avec l’association “Sans dessous-dessus” autour de la programmation / Arts du cirque

DEVELOPPEMENT DURABLE
Elus référents : Ghislaine Didier, Vice-Présidente
Marc Delorme, Rapporteur
Technicien référent : Corinne Schneider, Chargée de mission



- ➔ Systématiser les pratiques DD (Développement Durable) au quotidien dans les services
- ➔ Créer des synergies entre les différentes initiatives communales
- ➔ Sensibiliser les habitants sur les enjeux et les pratiques DD
- ➔ Réduire les consommations énergétiques du territoire (diviser par 2) et développer les énergies renouvelables (couvrir les dépenses restantes en énergie renouvelable)

Objectifs 2015

- Engager le territoire dans une démarche territoire à énergie positive
- Développer de nouvelles pratiques internes en matière de développement durable
- Sensibiliser le grand public aux enjeux du développement durable
- Créer un lieu d'échanges entre les communes sur les problématiques du développement durable

Réalisations et résultats obtenus

- **Rédaction d'un projet transition énergétique :**
 - Diagnostic des actions déjà en cours dans les communes et à la COPAMO
 - Propositions d'actions permettant d'alimenter le projet de territoire et le futur plan de mandat
- **Diffusion du guide éco-gestes et sensibilisations des agents :**
 - Le guide des éco-gestes a été présenté lors des vœux au personnel
 - Deux matinées de sensibilisation aux éco-gestes ont eu lieu, l'une sur le tri des déchets avec le SITOM, l'autre sur les éco-gestes permettant de réduire les consommations d'énergie et d'eau avec l'association HESPUL
 - Réflexion avec le service voirie et le SITOM concernant la mise en place de silos de collecte sélective au Clos Fournereau
- **Signature de la charte zérophytosanitaire :**
 - Cette charte engage la COPAMO à ne plus utiliser de phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces
- **Organisation du challenge régional mobilité :**
 - 15 % de report modal, la COPAMO est 33^e/53 dans sa catégorie. La plate-forme de covoiturage du Rhône a été présentée aux agents et est depuis utilisée pour l'organisation des réunions
- **Sensibilisation du grand public au développement durable :**
 - Soirée débat autour du film « Libres » de Jean-Paul Jaud à l'espace Jean Carmet
 - Programmation de « La prophétie des grenouilles » lors du festival ciné filou
 - Création d'une rubrique développement durable sur le site internet de la COPAMO
 - Exposition « Consommer autrement » de l'ADEME dans deux bibliothèques.

- **Groupe de travail des élus communaux développement durable :**
 - 5 réunions ont permis d'échanger sur des thématiques intéressant les élus : l'éclairage public, la démarche zéro phyto, les agendas 21, le solaire photovoltaïque et les financements participatifs pour développer les énergies renouvelables. Une gazette DD est diffusée après chaque réunion.

Projets et perspectives pour les années à venir :

- Accompagner les projets de développement des énergies renouvelables (groupe citoyen et réflexion extension Platières).
- Soutenir les communes en matière de sobriété énergétique et de production d'énergie renouvelable (conseiller en énergie partagée, fonds de concours bâtiments municipaux...).
- Organiser en 2016 des actions de sensibilisation du public sur le thème de la transition énergétique.
- Mettre en place des conseils aux habitants en matière d'énergie (chauffage, rénovation énergétique, énergies renouvelables...).
- Développer les modes de déplacements doux.
- Développer un lieu d'échanges entre les communes sur les problématiques du développement durable.

ANNEXES

ANNEXE 1

Délibération n° 043/14 du Conseil Communautaire (Approbation de l'organisation fonctionnelle et détermination du nombre de Commissions et de leur composition)

ANNEXE 2

Délibération n° 053/14 du Conseil Communautaire (Election des membres au sein des Commissions d'Instruction et de la Commission d'Appel d'Offres (CAO))

ANNEXE 3

Délibération n° 054/14 du Conseil Communautaire (Délégations du Conseil au Bureau et au Président)

ANNEXE 4

Organigramme des services mis à jour au 31/12/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° 043/14

L'an deux mille quatorze

Le 22 avril à 18 h 00

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle d'Animation à St Laurent d'Agny, sous la présidence de M. Thierry Badel.

Date de convocation : 16/04/2014

Nombre de membres :

En exercice 41

Présents 41

Votes 41

PRESENTS :

Thierry Badel, Marie-Odile Berthollet, Fabien Breuzin, Isabelle Brouillet, Sylvie Broyer, Jean-Yves Caradec, Christelle Chanavat, Pascale Chapot, Marie-Noëlle Charles, Bernard Chatain, Christèle Crozier, Cyrille Decourt, Marc Delorme, Ghislaine Didier, Pierre Dussurgey, Christian Fromont, Pascal Furnion, Yves Gougne, Gérard Grange, Nathalie Granjon-Pialat, Jean Grenier, Philippe Journet, Charles Jullian, Véronique Lacoste, Catherine Lamena, Véronique Merle, André Montet, Pascal Outrebon, Dominique Peillon, Isabelle Petit, Renaud Pfeffer, Jean-Paul Piquet, Paulette Poilane, Grégory Rousset, Martine Surrel, Anny Thizy, Françoise Tribollet, Frank Valette, Pierre Verguin, Gabriel Villard, Jean-Marc Vuille.

SECRETARE DE SÉANCE : Gabriel Villard.

Rapporteur : Monsieur Thierry Badel, Président.

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-22, L5211-1 et L5211-40-1,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 2013 192-0012 du 11 juillet 2013,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013 280-0006 du 7 octobre 2013 relatif à la composition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Mornantais,

**ADMINISTRATION
GENERALE**

**Approbation de
l'organisation
fonctionnelle et
détermination du
nombre de
Commissions et de
leur composition**

Considérant qu'afin de préparer les décisions des instances délibérantes sur les projets et actions communautaires découlant de l'offre de services actuelle et/ou du projet de mandat à venir, le Conseil Communautaire peut créer, en vertu des dispositions des articles du Code Général des Collectivités Territoriales précités, des commissions d'instruction, le rôle de ces commissions se limitant strictement à instruire les affaires soumises aux assemblées délibérantes (Bureau et Conseil) et leur composition devant refléter celle de l'assemblée,

Afin de faciliter la gouvernance politique du projet communautaire, le Président propose au Conseil Communautaire de créer 11 commissions d'instruction articulées autour des délégations de fonction qu'il souhaite consentir à chacun de ses vice-présidents selon le schéma ci-annexé,

Les commissions seront présidées par le Vice-Président en charge, représentant le Président de la Communauté de Communes qui demeure Président de droit. Chaque commission élira en son sein son rapporteur qui présidera les séances en cas de suppléance du Vice-Président

Il propose également au Conseil que le nombre maximal de conseillers dans chacune des commissions soit fixé à huit membres en sus du vice-président

délégué.

Il est rappelé que les commissions obligatoires (CAO, CLECT, CTP, CIAPH...) seront installées à l'occasion des prochaines séances du Conseil,

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

Certifié exécutoire
Transmis en
Préfecture le
Notifié ou publié
le
Le Président

ADOpte l'organisation fonctionnelle des élus telle qu'exposée,

DECIDE de créer les 11 commissions d'instruction thématiques suivantes pour la durée du mandat :

- CI Habitat - Urbanisme – Espaces naturels – Agriculture
- CI Voirie – Réseaux – Déchets
- CI Développement économique – Tourisme – Déplacements
- CI Petite enfance – Enfance – Jeunesse
- CI Emploi – Formation – Solidarité
- CI Finances – Prospective financière
- CI Personnel – Mutualisation
- CI Patrimoine – Entretien et animation équipements – Grands travaux
- CI Communication – Mutualisation et relations extérieures
- CI Culture – Réseaux culturels – Patrimoine culturel
- CI Développement durable – Politique environnementale – Agenda 21 et PCET

FIXE à 8 le nombre maximal de membres par commission en sus du Vice-Président délégué.

RAPPELLE que l'élection dans ces différentes commissions aura lieu lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire,

PRECISE que toutes les dispositions relatives au fonctionnement de ces commissions seront reprises dans le règlement intérieur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Thierry BADEL

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° 053/14

L'an deux mille quatorze

Le 13 mai à 18 h 00

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle d'Animation à St Laurent d'Agny, sous la présidence de M. Thierry Badel.

Date de convocation : 06/05/2014

Nombre de membres :

En exercice 41

Présents 37

Votes 40

PRESENTS :

Thierry Badel, Marie-Odile Berthollet, Fabien Breuzin, Isabelle Brouillet, Sylvie Broyer, Jean-Yves Caradec, Christelle Chanavat, Marie-Noëlle Charles, Bernard Chatain, Cyrille Decourt, Marc Delorme, Ghislaine Didier, Pierre Dussurgey, Christian Fromont, Pascal Furnion, Yves Gougne, Gérard Grange, Nathalie Granjon-Pialat, Jean Grenier, Philippe Journet, Charles Jullian, Véronique Lacoste, Véronique Merle, André Montet, Dominique Peillon, Isabelle Petit, Renaud Pfeffer, Jean-Paul Piquet, Paulette Poilane, Grégory Rousset, Martine Surrel, Anny Thizy, Françoise Tribollet, Frank Valette, Pierre Verguin, Gabriel Villard, Jean-Marc Vuille.

ABSENTS :

Pascale Chapot, Christèle Crozier, Catherine Lamena, Pascal Outrebon.

PROCURATIONS :

Pascale Chapot donne procuration à Véronique Merle
Christèle Crozier donne procuration à Christian Fromont
Catherine Lamena donne procuration à Pascal Furnion

SECRETAIRE DE SÉANCE : Pierre Verguin.

**ADMINISTRATION
GENERALE**

**Election des membres
au sein des
Commissions
d'Instruction et de la
Commission d'Appel
d'Offres (CAO)**

Rapporteur : Thierry Badel, Président.

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-22, L5211-1 et L5211-40-1,

Vu l'article 22 du Code des Marchés Publics relatif à la commission d'appel d'offres,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 2013 192-0012 du 11 juillet 2013,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013 280-0006 du 7 octobre 2013 relatif à la composition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Mornantais,

Considérant qu'afin de préparer les décisions des instances délibérantes sur les projets et actions communautaires découlant de l'offre de services actuelle et/ou du projet de mandat à venir, le Conseil Communautaire peut créer, en vertu des dispositions des articles du Code Général des Collectivités Territoriales précités, des commissions d'instruction, le rôle de ces commissions se limitant strictement à instruire les affaires soumises aux assemblées délibérantes (Bureau et Conseil) et leur composition devant refléter celle de l'assemblée,

Vu la délibération n° 043/14 du Conseil Communautaire du 22 avril 2014 portant approbation de l'organisation fonctionnelle, soit la création de 11 commissions d'instruction composées de 8 membres en sus du vice-président, articulées autour des délégations de fonction que le Président a consenti à chacun de ses vice-présidents comme suit :

- CI Habitat - Urbanisme – Espaces naturels – Agriculture
- CI Voirie – Réseaux – Déchets
- CI Développement économique – Tourisme – Déplacements
- CI Petite enfance – Enfance – Jeunesse
- CI Emploi – Formation – Solidarité
- CI Finances – Prospective financière
- CI Personnel – Mutualisation
- CI Patrimoine – Entretien et animation équipements – Grands travaux
- CI Communication – Mutualisation et relations extérieures
- CI Culture – Réseaux culturels – Patrimoine culturel
- CI Développement durable – Politique environnementale – Agenda 21 et PCET

Considérant que Monsieur le Président propose de porter le nombre maximal des membres des commissions d'instruction à 10 compte tenu de la diversité et de la complexité du travail préparatoire à accomplir au sein de certaines de ces commissions,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

DECIDE de porter de 8 à 10 le nombre maximal de membres par commission en sus du Vice-Président délégué,

PRECISE que toutes les dispositions relatives au fonctionnement de ces commissions seront reprises dans le règlement intérieur.

Il est ensuite proposé au Conseil Communautaire de procéder à l'élection des membres dans chacune des commissions créées, en respectant le principe de la représentation proportionnelle (scrutin de listes).

Les membres du Conseil décident à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

I – Commissions d'instruction

❖ Commission N° 1 : Habitat - Urbanisme – Espaces naturels – Agriculture

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N°1, dont la présidence est assurée par Gérard Grange :

- Isabelle BROUILLET
- Christelle CHANAVAT
- Christèle CROZIER
- Marc DELORME
- Pierre DUSSURGEY
- Jean GRENIER
- Charles JULLIAN
- André MONTET
- Paulette POILANE
- Grégory ROUSSET

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Isabelle BROUILLET
- Christelle CHANAVAT
- Christèle CROZIER
- Marc DELORME
- Pierre DUSSURGEY
- Jean GRENIER
- Charles JULLIAN
- André MONTET
- Paulette POILANE

- Grégory ROUSSET

❖ **Commission N° 2 : Voirie – Réseaux – Déchets**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N°2, dont la présidence est assurée par Frank Valette :

- Fabien BREUZIN
- Bernard CHATAIN
- Pierre DUSSURGEY
- Christian FROMONT
- Jean GRENIER
- Catherine LAMENA
- André MONTET
- Pierre VERGUIN

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Fabien BREUZIN
- Bernard CHATAIN
- Pierre DUSSURGEY
- Christian FROMONT
- Jean GRENIER
- Catherine LAMENA
- André MONTET
- Pierre VERGUIN

❖ **Commission N° 3 : Développement économique – Tourisme – Déplacements**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N° 3, dont la présidence est assurée par Christian Fromont :

- Isabelle BROUILLET
- Marie-Noëlle CHARLES
- Charles JULLIAN
- Véronique LACOSTE
- Catherine LAMENA
- Renaud PFEFFER
- Anny THIZY
- Jean-Marc VUILLE

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Isabelle BROUILLET
- Marie-Noëlle CHARLES
- Charles JULLIAN
- Véronique LACOSTE
- Catherine LAMENA
- Renaud PFEFFER
- Anny THIZY
- Jean-Marc VUILLE

❖ **Commission N° 4 : Petite Enfance – Enfance – Jeunesse**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N° 4, dont la présidence est assurée par Françoise Tribollet :

- Marie-Odile BERTHOLLET
- Fabien BREUZIN
- Sylvie BROYER
- Christelle CHANAVAT
- Marie Noëlle CHARLES
- Nathalie GRANJON-PIALAT
- Philippe JOURNET
- Véronique MERLE
- Isabelle PETIT

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Marie-Odile BERTHOLLET
- Fabien BREUZIN
- Sylvie BROYER
- Christelle CHANAVAT
- Marie Noëlle CHARLES
- Nathalie GRANJON-PIALAT
- Philippe JOURNET
- Véronique MERLE
- Isabelle PETIT

❖ **Commission N° 5 : Emploi – Formation – Solidarité**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N° 5, dont la présidence est assurée par Gabriel Villard :

- Marie-Odile BERTHOLLET
- Sylvie BROYER
- Jean-Yves CARADEC
- Pascale CHAPOT
- Marie-Noëlle CHARLES
- Yves GOUGNE
- Nathalie GRANJON-PIALAT
- Dominique PEILLON
- Isabelle PETIT
- Anny THIZY

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Marie-Odile BERTHOLLET
- Sylvie BROYER
- Jean-Yves CARADEC
- Pascale CHAPOT
- Marie-Noëlle CHARLES
- Yves GOUGNE
- Nathalie GRANJON-PIALAT
- Dominique PEILLON
- Isabelle PETIT
- Anny THIZY

❖ **Commission N° 6 : Finances – Prospective financière**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N° 6, dont la présidence est assurée par Thierry Badel :

- Fabien BREUZIN
- Bernard CHATAIN
- Marc DELORME
- Ghislaine DIDIER
- Yves GOUGNE
- Gérard GRANGE
- Renaud PFEFFER
- Grégory ROUSSET

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Fabien BREUZIN
- Bernard CHATAIN
- Marc DELORME
- Ghislaine DIDIER
- Yves GOUGNE
- Gérard GRANGE
- Renaud PFEFFER
- Grégory ROUSSET

❖ **Commission N° 7 : Personnel – Mutualisation**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N° 7, dont la présidence est assurée par Thierry Badel :

- Ghislaine DIDIER
- Yves GOUGNE
- Véronique MERLE
- Jean-Paul PIQUET
- Martine SURREL
- Françoise TRIBOLLET
- Jean-Marc VUILLE

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Ghislaine DIDIER
- Yves GOUGNE
- Véronique MERLE
- Jean-Paul PIQUET
- Martine SURREL
- Françoise TRIBOLLET
- Jean-Marc VUILLE

❖ **Commission N° 8 : Patrimoine – Entretien et animation équipements – Grands travaux**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N° 8, dont la présidence est assurée par Pascal Furnion :

- Jean-Yves CARADEC
- Bernard CHATAIN
- Christian FROMONT
- Véronique LACOSTE
- Jean-Paul PIQUET
- Frank VALETTE
- Gabriel VILLARD

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Jean-Yves CARADEC
- Bernard CHATAIN
- Christian FROMONT
- Véronique LACOSTE
- Jean-Paul PIQUET
- Frank VALETTE
- Gabriel VILLARD

❖ **Commission N° 9 : Communication – Mutualisation et relations extérieures**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N° 9, dont la présidence est assurée par Yves Gougne :

- Sylvie BROYER
- Christelle CHANAVAT
- Christèle CROZIER
- Cyrille DECOURT
- Catherine LAMENA
- Pascal OUTREBON
- Dominique PEILLON
- Renaud PFEFFER
- Paulette POILANE
- Pierre VERGUIN

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Sylvie BROYER
- Christelle CHANAVAT
- Christèle CROZIER
- Cyrille DECOURT
- Catherine LAMENA
- Pascal OUTREBON
- Dominique PEILLON
- Renaud PFEFFER
- Paulette POILANE
- Pierre VERGUIN

❖ **Commission N° 10 : Culture – Réseaux culturels – Patrimoine culturel**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N° 10, dont la présidence est assurée par Thierry Badel :

- Jean-Yves CARADEC
- Pascale CHAPOT
- Christèle CROZIER
- Cyrille DECOURT
- Philippe JOURNET
- Pascal OUTREBON
- Dominique PEILLON
- Isabelle PETIT

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Jean-Yves CARADEC
- Pascale CHAPOT
- Christèle CROZIER
- Cyrille DECOURT
- Philippe JOURNET
- Pascal OUTREBON
- Dominique PEILLON
- Isabelle PETIT

❖ **Commission N° 11 : Développement durable – Politique
environnementale – Agenda 21 et PCET**

Une seule liste est présentée au suffrage du Conseil Communautaire pour la Commission N° 11, dont la présidence est assurée par Ghislaine Didier :

- Marc DELORME
- Charles JULLIAN
- Véronique LACOSTE
- Véronique MERLE
- André MONTET
- Paulette POILANE

La liste ayant obtenu 40 voix, sont déclarés élus :

- Marc DELORME
- Charles JULLIAN
- Véronique LACOSTE
- Véronique MERLE
- André MONTET
- Paulette POILANE

Considérant que ces commissions doivent être convoquées dans les huit jours qui suivent leur nomination ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui la composent, le Conseil Communautaire a accepté à l'unanimité, qu'il soit procédé à la remise des convocations en main propre à chacun des membres des commissions nouvellement élues.

II – Commission d'Appel d'Offres (créée par la loi)

Considérant que le Conseil Communautaire doit élire 5 de ses membres en tant que titulaires et 5 en tant que suppléants appelés à siéger à la Commission d' Appel d'Offres (CAO),

Considérant l'unique liste présentée au suffrage du Conseil Communautaire :

- **Pascal FURNION, Titulaire**
- **Gérard GRANGE, Titulaire**
- **Ghislaine DIDIER, Titulaire**
- **Frank VALETTE, Titulaire**
- **Christelle CHANAVAT, Titulaire**

- **Françoise TRIBOLLET, 1^{ère} suppléante**
- **Bernard CHATAIN, 2^{ème} suppléant**
- **Jean-Yves CARADEC, 3^{ème} suppléant**
- **Jean GRENIER, 4^{ème} suppléant**
- **Yves GOUGNE, 5^{ème} suppléant**

Il est procédé au vote à bulletin secret et le dépouillement donne le résultat suivant :

Nombre de conseillers communautaires présents : 37

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 40

Bulletins blancs ou nuls : 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 39

La liste ayant obtenu 39 voix, sont déclarés élus :

- **Pascal FURNION, Titulaire**
- **Gérard GRANGE, Titulaire**
- **Ghislaine DIDIER, Titulaire**
- **Frank VALETTE, Titulaire**
- **Christelle CHANAVAT, Titulaire**

- **Françoise TRIBOLLET, 1^{ère} suppléante**
- **Bernard CHATAIN, 2^{ème} suppléant**
- **Jean-Yves CARADEC, 3^{ème} suppléant**
- **Jean GRENIER, 4^{ème} suppléant**
- **Yves GOUGNE, 5^{ème} suppléant**

Certifié exécutoire
Transmis en
Préfecture le
Notifié ou publié
le
Le Président

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Thierry BADEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° 054/14

L'an deux mille quatorze

Le 13 mai à 18 h 00

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle d'Animation à St Laurent d'Agny, sous la présidence de M. Thierry Badel.

Date de convocation : 06/05/2014

Nombre de membres :

En exercice **41**

Présents **37**

Votes **40**

PRESENTS :

Thierry Badel, Marie-Odile Berthollet, Fabien Breuzin, Isabelle Brouillet, Sylvie Broyer, Jean-Yves Caradec, Christelle Chanavat, Marie-Noëlle Charles, Bernard Chatain, Cyrille Decourt, Marc Delorme, Ghislaine Didier, Pierre Dussurgey, Christian Fromont, Pascal Furnion, Yves Gougne, Gérard Grange, Nathalie Granjon-Pialat, Jean Grenier, Philippe Journet, Charles Jullian, Véronique Lacoste, Véronique Merle, André Montet, Dominique Peillon, Isabelle Petit, Renaud Pfeffer, Jean-Paul Piquet, Paulette Poilane, Grégory Rousset, Martine Surrel, Anny Thizy, Françoise Tribollet, Frank Valette, Pierre Verguin, Gabriel Villard, Jean-Marc Vuille.

ABSENTS :

Pascale Chapot, Christèle Crozier, Catherine Lamena, Pascal Outrebon.

PROCURATIONS :

Pascale Chapot donne procuration à Véronique Merle
Cristèle Crozier donne procuration à Christian Fromont
Catherine Lamena donne procuration à Pascal Furnion

SECRETAIRE DE SÉANCE : Pierre Verguin.

ADMINISTRATION GENERALE

Délégations du Conseil au Bureau et au Président

Rapporteur : Thierry Badel, Président.

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 043/14 du Conseil Communautaire du 22 avril 2014 portant approbation de l'organisation fonctionnelle,

Considérant que dans un souci d'efficacité administrative et de bon fonctionnement du service public, le Code Général des Collectivités Territoriales permet au Conseil d'un établissement public de coopération intercommunale de déléguer une partie de ses fonctions au Bureau et au Président,

Considérant que ce dispositif est en adéquation avec l'organisation fonctionnelle choisie pour ce mandat, il est proposé au Conseil Communautaire de renouveler sa confiance au Bureau Communautaire et au Président pour la mise en œuvre de la politique du Conseil dans la limite des crédits votés par celui-ci.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Certifié exécutoire
Transmis en
Préfecture le
Notifié ou publié
le
Le Président

DONNE délégation au Bureau Communautaire pour :

➤ **Dans le domaine de l'Aménagement de l'Espace :**

1- Habitat

- approuver les conventions afférentes au PLH et au PIG (notamment avec l'Anah, l'Epورا, la Région Rhône Alpes...),

- adopter et modifier les règlements d'intervention,
- attribuer les aides liées au PLH (logement social),
- procéder à l'analyse trimestrielle/bilan des aides liées au PLH (AJM et PIG),

2- Agriculture et Espaces Naturels

- statuer sur le recours aux brigades vertes et sur le renouvellement de la convention correspondante,
- statuer sur les programmes de gestion des ENS (validation des programmes, renouvellement des conventions avec les partenaires et demande de financement dans la limite des crédits inscrits au budget),
- approuver les conventions dans le cadre du dispositif de veille sur le foncier agricole (SAFER, Chambre d'agriculture),
- statuer sur les acquisitions amiables (ENS) ou dans le cadre de rétrocession (SAFER) dans le cadre de l'enveloppe votée et des grands principes fixés,
- dans le cadre du Droit de préemption au titre des ENS : procéder à l'examen de l'opportunité d'exercice du droit de préemption et décider d'exercer ce droit de préemption dans le cadre de l'enveloppe financière votée et des grands principes fixés,
- dans le cadre du dispositif PENAP/PSADER : procéder à l'approbation des actions soutenues, à la révision du règlement d'intervention et à la validation des dossiers de demande d'aides,

3- Développement Economique

- valider les transactions immobilières liées à la commercialisation des parcs d'activités définis d'intérêt communautaire et les constitutions de servitude sur les parcs d'activité,
- procéder à l'examen des DIA reçues dans le cadre du droit de préemption urbain délégué à la COPAMO sur les parcs communautaires (et sur le périmètre d'extension du parc des Platières à Mornant classé en zone AUi), et décision le cas échéant d'exercice de ce droit de préemption pour les opérations qui le justifient,
- valider le renouvellement des différents moyens permettant de favoriser l'émergence d'un véritable service intercommunal de proximité notamment, avec RDI, SOLEN, GRAINE DE SOL, le CERCL.... dans la limite des crédits inscrits au budget,

4- Urbanisme

- rendre un avis au titre des PPA sur les PLU et autres documents d'urbanisme (SCOT, DTA ...)

5- Voirie

- approuver les enveloppes complémentaires (travaux d'urgence, travaux exceptionnels, déplacements doux),
- approuver les opérations éligibles au versement des fonds de concours Voirie/Mode doux au regard du règlement d'attribution,
- approuver les conventions de délégation de MO,
- approuver les conventions avec les concessionnaires de réseaux,

➤ Dans le domaine des Services à la Personne :

Emploi/Formation

- procéder à la validation du renouvellement des différents moyens permettant de favoriser l'émergence d'un véritable service intercommunal de proximité notamment, avec le FLIAJ, POLE EMPLOI, la MIFIVA, la MILISOL, le GRETA, SUD OUEST EMPLOI...dans la limite des crédits inscrits au budget,
- procéder aux modifications des modalités administratives des dispositifs d'accompagnement des personnes en grande difficulté

d'insertion (conventions d'aide à la mobilité, aide à l'obtention du permis de conduire, prêt de scooters...),

➤ **Dans le domaine des Ressources Intercommunales :**

1- Administration Générale

- fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
- statuer sur les conventions relatives aux services du centre de gestion notamment l'assistance juridique, la médecine professionnelle,... et autre service d'assistance,
- accepter le remboursement de sinistre effectué par l'assureur d'un tiers,

2- Commande Publique

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur au seuil défini par décret pour les marchés en procédure adaptée ainsi que toute décision concernant leurs avenants et décisions de poursuivre lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- conclure les protocoles transactionnels dans le cadre des marchés et contrats et définir, si besoin, les conditions d'application des pénalités contractuelles,
- approuver les conventions constitutives de groupement de commandes de l'article 8 du code des marchés publics favorisant la mutualisation des moyens,
- fixer la prime en cas de concours de maîtrise d'œuvre ou dans le cadre de toute consultation lorsqu'un début de prestation est sollicité afin de permettre d'éclairer le choix de la collectivité,
- attribuer l'indemnisation des membres du jury désignés par le Président du Jury,

3- Finances

- approuver les règlements d'attribution à établir en conformité avec la réglementation fiscale et comptable,
- procéder aux admissions en non-valeur de titres de recette,
- fixer les modalités de prise en charge des déplacements des élus dans le cadre de leurs missions et prendre toute mesure visant à confier un mandat spécial aux élus communautaires,
- procéder à l'approbation du CDDRA avec la Région (via le SOL) pour le subventionnement des projets,
- constituer l'ensemble des dossiers de subventions et solliciter les différents organismes partenaires de la communauté pour les actions relevant du domaine de ses compétences (contrats pluriannuels et autres aides),

4- Ressources Humaines

- procéder à la création de postes non permanents (dont besoins saisonniers, contrats d'apprentissage, ...),
- procéder à la fixation et révision des vacances,
- procéder à la mise à jour statutaire du régime indemnitaire,
- statuer sur la rémunération et défraiement des stagiaires,
- décider de la mise en œuvre de la fonction ACMO au sein des services,
- approuver les conventions types : CNFPT (convention dans le cadre d'accompagnement et formation), CDG (médecine professionnelle, services intérimaires et remplacement) ...,

5- Patrimoine

- autoriser le dépôt des permis de construire et de démolir nécessaires à la réalisation des travaux arrêtés en Conseil et approuver la signature

de toutes pièces liées aux déclarations réglementaires,

6- Foncier et Gestion Immobilière

- décider de la conclusion du louage de choses immeubles pour une durée n'excédant pas 12 ans,
- lancer les procédures de DUP,
- statuer sur les réserves émises à l'issue des enquêtes préalables à la DUP, lorsque celles-ci n'ont pas pour objet de majorer le coût de l'opération,
- définir les offres en cas de procédure d'expropriation ainsi que les indemnités annexes,
- adopter et réviser les différents règlements intérieurs applicables à l'utilisation des locaux de la collectivité,

7- Animation Equipements/Salle Jean Carmet

- procéder à la nomination du titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles destinée aux lieux de spectacles aménagés pour des représentations publiques et aux diffuseurs de spectacles qui ont en charge, dans le cadre d'un contrat, l'accueil du public, la billetterie, et la sécurité des spectacles (gestion directe de la salle Jean Carmet par la Communauté de Communes),
- procéder à la validation des conventions habituelles visant à permettre le bon fonctionnement du centre culturel et des conventions liées aux projets décentralisés et/ou événementiels (convention FNAC, Cup Services, programmation conférences et reportages, opération type « Chèque culture », « Chèque Cinéma », « carte M'RA », partenariat avec l'association « Le temps d'un film », cinéma plein air, rencontres artistiques de printemps...),
- valider les interventions du musicien intervenant,
- procéder à l'examen des demandes d'exonération de droits applicables à la location de la salle Jean Carmet pour les projets associatifs et les utilisations occasionnelles,
- valider les demandes d'accueil en résidence à la salle Jean Carmet et les modalités applicables à ces résidences,
- approuver la convention avec l'ANCV pour l'acceptation des chèques vacances,

8- Animation Equipements/Gîte

- approuver la convention avec l'ANCV pour l'acceptation des chèques vacances,

➤ Dans le domaine de la Communication et des Relations Extérieures :

1- Communication

- valider les supports à mettre en œuvre,

2- Développement Durable

- procéder au lancement de la démarche interne en matière de développement durable,

Considérant que le Président doit être en mesure de réaliser les actes permettant le fonctionnement quotidien de l'administration intercommunale,

DONNE délégation à Monsieur le Président pour :

➤ **Dans le domaine de l'Aménagement de l'Espace :**

1- Habitat

- attribuer les aides liées au PLH (AJM et PIG),

2- Agriculture et Espaces Naturels

- décider de l'accompagnement des projets dans le cadre du dispositif de plantation des haies,
- signer les conventions relatives à la collecte des plastiques agricoles/pneus (ADIVALOR...),
- solliciter la SAFER pour l'usage de son droit de préemption,

3- Déchets

- signer les conventions SITOM/COPAMO/commune pour la mise en place des silos enterrés,

➤ **Dans le domaine des Services à la Personne :**

1- Petite Enfance

- signer les conventions de mise à disposition de locaux pour les interventions des RAMI et les manifestations "Petite Enfance" (journées de la petite enfance, Noël des RAMI...) ainsi que les contrats à intervenir avec les prestataires pour le fonctionnement du service Enfance-Jeunesse,

2- Jeunesse

- signer les contrats à intervenir avec les prestataires pour les activités et séjours dans le cadre du fonctionnement des Espaces Jeunes,
- signer les conventions de mise à disposition de locaux pour les activités "Jeunesse",
- signer les conventions de mise à disposition de locaux et les contrats à intervenir avec les prestataires,

3- Solidarité

- signer les conventions de mise à disposition de locaux ainsi que les contrats à intervenir avec les prestataires,

➤ **Dans le domaine des Ressources Intercommunales :**

1- Administration Générale

- intenter les actions en justice ou défendre la communauté dans les actions intentées contre elle dans tous les domaines relevant de sa compétence,
- passer les contrats d'assurances, accepter et affecter les indemnités de sinistre y afférentes, prendre en charge le règlement des sinistres dont le montant est inférieur à la franchise contractée auprès de la compagnie d'assurance,

2- Commande Publique

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur au seuil défini par décret (marché en procédure adaptée) ainsi que toute décision concernant leurs avenants et

décisions de poursuivre lorsque les crédits sont inscrits au budget,

3- Finances

- conclure les lignes de trésorerie nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité,
- créer, modifier ou supprimer l'ensemble des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services et en définir les conditions et modalités (indemnité de responsabilité au régisseur, fixation du montant maximal de l'encaisse, ...),
- réaliser les emprunts destinés au financement des investissements dans la limite des inscriptions budgétaires et passer à cet effet les actes nécessaires,
- mettre à jour les tarifs suite aux modifications imposées par les organismes extérieurs partenaires (tarifs d'entrée réglementés, valeur de chèques, ...),
- décider de la conclusion et de la révision du louage des biens mobiliers,
- décider de l'aliénation de gré à gré des biens mobiliers jusqu'à 5000 €,

4- Patrimoine

- déposer au nom de la Communauté de Communes les déclarations de travaux,
- signer les contrats avec les organismes règlementaires,
- signer les contrats de maintenance,

5- Foncier et Gestion Immobilière

- décider de la révision du louage de choses immeubles pour une durée n'excédant pas 12 ans,

6- Animation Equipements/Piscine

- signer les contrats de mise à disposition des bassins et des créneaux horaires pour l'équipement actuel,
- signer les contrats à intervenir avec les prestataires pour le fonctionnement du service,

7- Animation Equipements/Salle Jean Carmet

- assurer l'exploitation de l'établissement cinématographique (conventionnements, titulaire de l'autorisation et de la carte CNC....),
- signer les contrats à intervenir avec les troupes théâtrales, artistes et orchestres dans le cadre de la programmation culturelle approuvée par le Conseil Communautaire,

➤ Dans le domaine de la Communication et des Relations Extérieures :

1- Communication

- valider le chemin de fer de l'Aqueduc,

2- Systèmes d'Information (SI)

- signer les contrats de maintenance logiciels,

3- Système d'Informations Géographiques (SIG)

- signer les conventions de mise à disposition et/ou d'échange de données informatisées.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme.

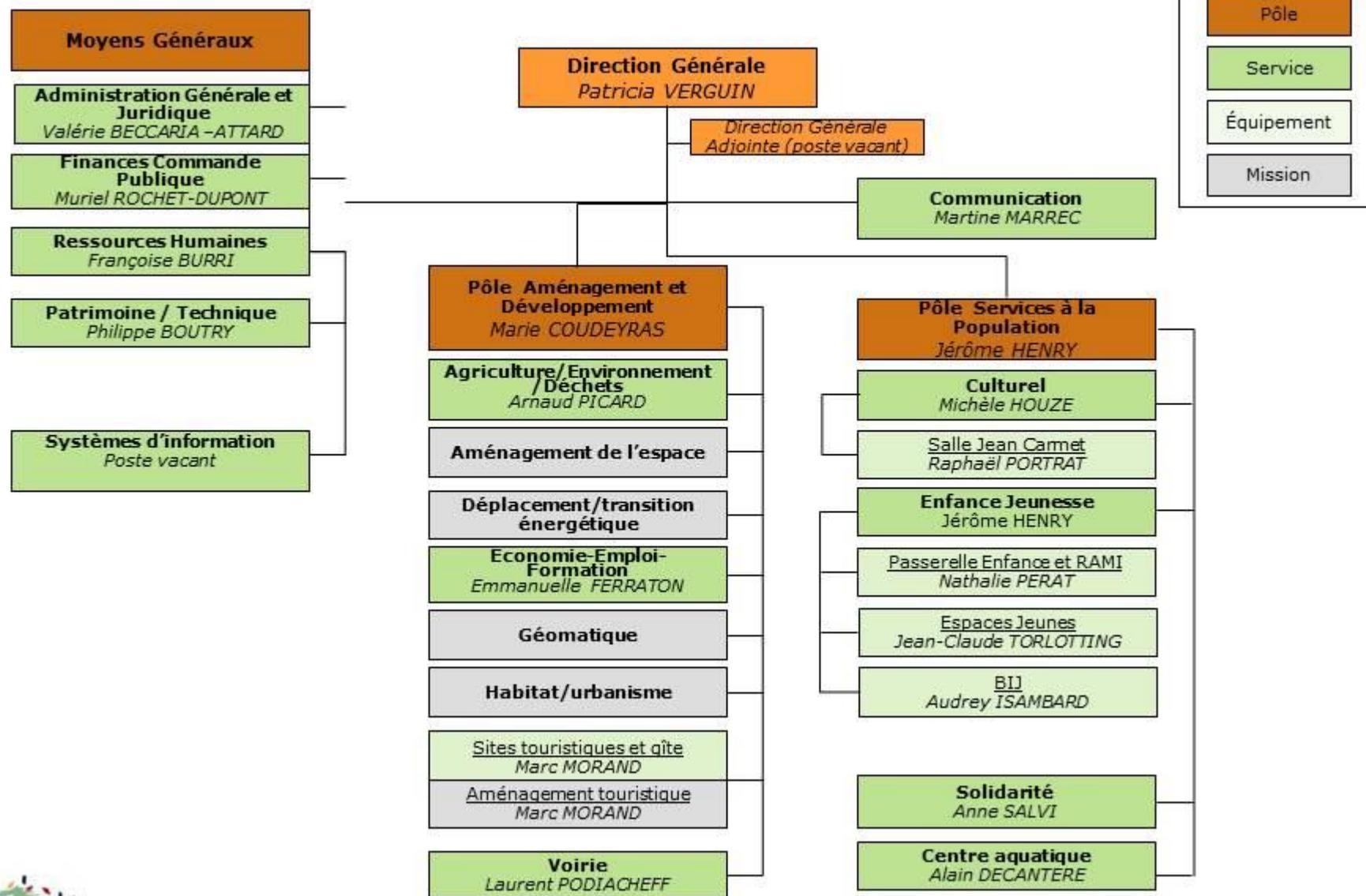
Le Président,
Thierry BADEL



ORGANIGRAMME DES SERVICES

Mis à jour au 31 décembre 2015

ORGNIGRAMME DES SERVICES au 31 décembre 2015



Centre aquatique intercommunal "Les bassins de l'aqueduc" inauguré le 25 septembre 2015
ouvert au public le 5 octobre 2015



- Population
- Nom officiel des habitants
- Sobriquets

Population totale légale 2013
entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2016
d'après les chiffres INSEE :
28 208habitants



Communauté de communes du Pays Mornantais

Le Clos Fournereau
CS 40107 - Rte de St-Laurent-d'Agy
69440 Mornant
Tél. : 04 78 44 14 39
Fax : 04 78 44 08 80
copamo@cc-paysmornantais.fr

